

**The Project Gutenberg eBook of L'Illustration, No. 1608, 20 décembre 1873,  
by Various**

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'Illustration, No. 1608, 20 décembre 1873

Author: Various

Release date: November 19, 2013 [EBook #44232]

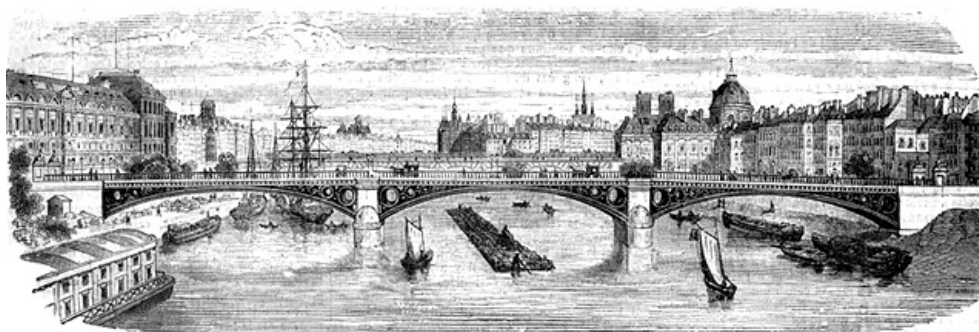
Language: French

Credits: Produced by Régnal Lévesque

\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 1608, 20 DÉCEMBRE  
1873 \*\*\*

# L'ILLUSTRATION

## JOURNAL UNIVERSEL



REDACTION,	31e Année. VOL. LXII. N° 1608	SUCCURSALE POUR LA
ADMINISTRATION, BUREAUX	SAMEDI 20 DÉCEMBRE	VENTE AU DÉTAIL
D'ABONNEMENTS	1873	60, rue de Richelieu, Paris
<i>22, rue de Verneuil, Paris.</i>		

**Prix du numéro: 75 centimes**

La collection mensuelle, 3 fr; le vol. semestriel, Paris et départements: 3 mois, 9 fr.;--6 mois, 18 fr.; broché, 18 fr.; relié et doré sur tranches, 28 fr.

**Abonnements**

Paris et départements: 3 mois, 9 fr.;--6 mois, 18 fr.; un an, 36 fr.; Étranger, le port en sus.

*Les demandes d'abonnements doivent être accompagnées d'un mandat-poste ou d'une valeur à vue sur Paris à l'ordre de M. Auguste Marc, directeur-gérant.*

SOMMAIRE

TEXTE

Histoire de la semaine,  
Courrier de Paris, par M. Philibert Audebrand.

P. Blanchard.

La Sœur perdue, une histoire du Gran Chaco  
(suite), par M. Mayne Reid.

SOMMAIRE

GRAVURES

Procès du maréchal Bazaine: Mme Bazaine en prière dans la chapelle de Trianon, au moment du prononcé du jugement;

Lecture de l'arrêt au condamné;

La délibération du conseil de guerre avant le prononcé du jugement.

Un voyage en Espagne pendant l'insurrection  
(fin).

P. Blanchard.

La veille du 1er janvier.

Événements de Cuba: exécution de l'équipage  
du *Virginus*, à Santiago de Cuba;

Nos gravures:

Les cadavres foulés aux pieds des chevaux,  
après l'exécution.

Procès du maréchal Bazaine, le dénouement.

M. de la Rive.

Violettes.

La bourse aux timbres-poste.

Types et physionomies de Paris: la petite  
bourse des timbres-poste aux Champs-Élysées.

Auguste de la Rive.

*L'Histoire de France*, de M. Guizot (6 gravures).

*L'Histoire de France*, de M. Guizot.

*Les Merveilles de l'industrie*, par M. L. Figuiet  
(4 gravures).

Les exécutions de Santiago.

Bibliographie: *Les Merveilles de l'industrie*, par  
Louis Figuiet.

Rébus.



**PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE. Mme BAZAINE EN PRIÈRE DANS  
LA CHAPELLE DE TRIANON, AU MOMENT DU PRONONCÉ DU  
JUGEMENT.**

## HISTOIRE DE LA SEMAINE

### FRANCE

Le mémorable procès dont la France entière suivait avec un si poignant intérêt les péripéties depuis près de trois mois est enfin arrivé à son terme: le sort du maréchal Bazaine est décidé. A l'unanimité sur toutes les questions, le conseil de guerre siégeant à Trianon a condamné l'ex-commandant de l'armée de Metz à la peine de mort et à la dégradation militaire. Le maréchal a refusé de se pourvoir en révision, mais le conseil tout entier a signé un recours en grâce; le

duc d'Aumale l'a remis immédiatement entre les mains du président de la République, et, dès le surlendemain, le Journal officiel annonçait que la peine de mort était commuée en vingt années de détention, et que le condamné était dispensé des formalités de la dégradation militaire, mais sous réserve de tous ses effets.

L'Assemblée nationale a continué, pendant le cours de cette semaine, la discussion du budget, qui s'est poursuivie sans autres incidents que la présentation d'un certain nombre d'amendements ou d'observations dont l'examen nous entraînerait trop loin. Pendant que cette discussion suivait son cours en séances publiques, les commissions travaillaient à l'élaboration des nouvelles lois organiques et constitutionnelles. Sur la proposition de son président, M. Bathie, la commission des Trente décidait que la loi électorale serait la première dont elle aurait à s'occuper; puis elle nommait une sous-commission d'études ayant mission de faire des recherches préparatoires. MM. d'Andelarre et Pradié ont été chargés par cette sous-commission de compiler les ouvrages traitant de l'organisation des pouvoirs publics; MM. Waddington et A. Lefèvre-Pontalis d'étudier, dans les législations étrangères, les divers modes de composition des Chambres hautes; M. Laboulaye, de faire un exposé de l'organisation constitutionnelle dans les États américains. D'autre part, la commission chargée de la rédaction de la nouvelle loi municipale a terminé ses travaux et entendu le rapport de M. Clapier; nous avons déjà mentionné les dispositions principales de la loi nouvelle qui ont pour but, on le sait, d'enlever au suffrage universel, pour le rendre au gouvernement, la nomination des maires, et d'imposer aux communes les dépenses de police, telles qu'elles auront été fixées par les préfets; contentons-nous de les appeler réformes fondamentales, en attendant leur discussion en séance générale, où elles doivent rencontrer, assure-t-on, une assez sérieuse opposition.

L'urgence et la gravité des lois constitutionnelles dont la commission des Trente est saisie ne saurait être mieux démontrée que par les quatre élections qui ont eu lieu dimanche dernier dans les trois départements de l'Aude, de Seine-et-Oise et du Finistère. Comme presque toutes celles qui se sont succédé depuis trois ans, ces élections se sont traduites par des majorités considérables données aux candidats républicains. Celle du Finistère, notamment, où M. Swiney l'a emporté par 61,000 voix contre 42,000 données à son concurrent, M. Le Guen, est un symptôme très-caractéristique du mouvement qui s'opère même dans les régions les moins accessibles jusqu'à présent aux idées révolutionnaires, et paraît avoir vivement affecté les groupes conservateurs de l'Assemblée.

### **ALGÉRIE.**

M. le général Chanzy, gouverneur général de l'Algérie, a prononcé, le 3 décembre, à l'ouverture de la session du conseil supérieur de la colonie, un éloquent discours où est exposé avec un remarquable talent tout un plan d'administration, qui a été accueilli avec une approbation unanime. Ce discours peut être divisé en deux parties; dans la première, l'orateur énonce les principes généraux de son système; la seconde est plus spécialement consacrée à l'explication des moyens pratiques auxquels le gouverneur général juge utile de recourir, tels que: organisation administrative, -- colonisation, -- grands travaux d'utilité publique, -- entreprises industrielles, -- constitution de la propriété, -- forêts, -- régularisation des opérations du séquestre. Nous laisserons de côté cette deuxième partie, dont l'examen nous forcerait d'entrer dans trop de détails techniques, pour ne nous occuper que de la première.

Aux yeux de l'honorable général, les décrets de 1870 contiennent le programme qu'il importe de réaliser au plus vite afin de justifier notre réimplantation sur le sol africain, et c'est à la recherche des moyens propres à amener «l'assimilation de l'Algérie à la mère patrie» que le conseil supérieur doit consacrer toute son activité, tout son patriotisme. Au nombre des mesures qui doivent être appliquées le plus immédiatement, M. le général Chanzy place la disparition de cet antagonisme, plus apparent que réel, entre ce qu'on appelle le régime civil et le régime militaire. Si au lendemain de la conquête, et dans le but de la consolider, de telles distinctions ont pu être nécessaires, indispensables même, elles n'ont plus aujourd'hui de raison pour subsister. «Je déchargerai, dit M. le gouverneur, dans la limite du possible l'armée d'une tâche qui n'est plus la sienne et qu'elle ne continue que par devoir; elle restera chargée temporairement des parties où les populations indigènes, éloignées du contact des Européens, doivent être dominées et sentir la force pour rester calmes.»

Mais, pour l'honorable général, «il n'y a point et il ne peut y avoir ici deux régimes: le régime civil, le régime militaire; il n'y a qu'une pensée: celle de tirer de cette magnifique colonie tout ce que la France et la civilisation

attendent de nos communs efforts. Il n'y a et ne peut y avoir deux territoires avec leurs systèmes opposés; il y a une vaste contrée soumise à la France, dans laquelle il nous faut introduire ses institutions, en tenant compte des précautions que la sagesse et la situation nous imposent. Pour moi, dans ce pays, désormais français, il y a les parties qui peuvent et doivent être assimilées de suite, celles dans lesquelles les institutions civiles et la justice de droit commun sont possibles et doivent être complètes, et celles où le commandement doit encore s'exercer, parce que seul il peut assurer, si on lui en laisse les moyens, le bon ordre et la sécurité».

On ne pouvait mieux faire comprendre la mission du conseil supérieur et de l'armée en Algérie, aussi doit-on attendre les plus grands résultats de l'application des principes qui guident l'honorable gouverneur général civil de l'Algérie.

En terminant son discours, M. le général Chanzy a exposé les motifs qui l'avaient conduit à introduire dans le conseil supérieur les hauts fonctionnaires chargés des affaires du département ou des territoires restés sous le commandement militaire, et c'est par un appel au patriotisme du conseil, que l'orateur a clos son éloquent plaidoyer en faveur de la colonie:

«La politique, cette passion qui surexcite, n'a rien à faire dans cette enceinte, et nous saurons justifier la confiance que le gouvernement qui nous a nommé et que la population qui vous a désignés a mise en nous.»

### ÉTATS-UNIS.

Le différend hispano-américain s'est terminé de la manière la plus heureuse par la reddition aux autorités des Etats-Unis du *Virginus* et des survivants de son équipage. Les détails manquent encore sur la manière dont s'est opérée la restitution ainsi que sur les motifs du brusque revirement d'opinion qui a permis aux autorités cubaines d'exécuter des conditions d'abord déclarées inacceptables. Quoi qu'il en soit il faut se féliciter de la solution pacifique d'une situation qui aurait pu, en se prolongeant, amener les plus graves complications.

### SUISSE.

Le Conseil fédéral de la république helvétique vient de prendre une décision qui aura sans doute un grand retentissement dans le monde catholique. Il a rompu avec le Saint-Siège et congédié le légat accrédité comme chargé d'affaires auprès du gouvernement suisse.

M. Cérésole, président de la Confédération, a adressé à ce sujet à Mgr Agnozzi, chargé d'affaires du Saint-Siège, une note diplomatique déclarant que la mesure prise par le Conseil fédéral a été déterminée par la publication de l'encyclique du 21 novembre, qui renfermait «des accusations de la nature la plus directe et la plus grave contre diverses autorités légitimement constituées en Suisse et contre certaines décisions que ces autorités ont régulièrement prises». Cette rupture solennelle est certainement regrettable; elle affligera profondément tous les catholiques modérés, c'est-à-dire, comme le fait remarquer le *Journal de Genève*, l'immense majorité des catholiques suisses, «qui n'ont jamais séparé dans leur cœur le nom de religion de celui de patrie».

Les journaux suisses, calvinistes et libres penseurs, applaudissent naturellement à cette mesure. Ils prennent, de plus, le soin de l'expliquer et de la justifier. Ils rappellent que depuis longtemps l'opinion publique, en Suisse, était peu favorable au maintien de la nonciature.

On reconnaissait,--disent-ils,--que non-seulement elle ne pouvait offrir une utilité pratique, mais encore qu'elle n'avait plus de raison d'être. Il est de fait que, dans sa grande réunion à Soleure, le *Volks-verein* avait porté sur son programme révisionniste la suppression de la nonciature, et que la commission du Conseil national avait fait droit à ce vœu en proposant de l'inscrire dans la Constitution.

L'encyclique de Pie IX n'a donc été, pour le gouvernement des vingt-deux cantons, qu'un prétexte opportun; la rupture était préméditée de longue date.

La rupture des relations entre la Confédération helvétique et le Vatican ne sera peut-être pas aussi sensible à la curie romaine que la nouvelle mesure prise par le gouvernement bavarois, et qui, pour être beaucoup moins radicale, constitue cependant une démonstration caractéristique.

Pendant longtemps, on le sait, le clergé avait été tout-puissant en Bavière, à tel

point que le roi Maximilien II était allé jusqu'à subordonner la Constitution au concordat; ce souverain avait décidé que toutes les fois que le pacte constitutionnel se trouverait en opposition avec le concordat, celui-ci l'emporterait sur celui-là.

Le gouvernement de Munich vient de décider que, désormais, en cas de conflit entre les lois du pays et la convention conclue avec le Saint-Siège, c'est la législation nationale qui passera la première.

Les feuilles libérales bavaroises espèrent que cette mesure est la préface de l'abolition complète du concordat.

## COURRIER DE PARIS

On a longtemps célébré la tendresse des habitants d'Enghien pour leur lac. C'était alors la seule merveille de l'endroit. Un jour, le conseil municipal avait posé deux plantons aux extrémités de l'amas d'eau; c'était afin de surveiller les passants. «Défense d'approcher du lac, sous peine de mort.» On aurait dit le Kisslar-Agha sur le seuil du sérail. Monsieur le maire, faisant sa tournée quotidienne, prenait plus grand soin du lac que de ses propres yeux. Quand le gros temps menaçait, si le vent jetait sur la rive un grain de poussière ou une feuille sèche, on voyait le magistrat descendre en toute hâte sur la grève; il tirait gravement son mouchoir de sa poche et se mettait à épousseter le lac, si cher à la commune. Un spectacle si touchant faisait à bon droit l'admiration de Gérard de Nerval, qui venait parfois rêver sur ses bords.

Aujourd'hui Enghien n'a plus à passer par ces transes; son lac est classé, adopté, arrivé, comme on dit; il n'a plus ni ses preuves, ni sa fortune à faire. Cependant, sous un autre rapport que celui de la feuille jaunie ou de la poussière qui pourrait ternir le miroir de ses eaux, voilà que la même vigilance jalouse se présente en ce moment pour les lacs du bois de Boulogne. Là aussi, on est exposé à se cogner contre des sentinelles rébarbatives; il y a une consigne d'un sens absolument asiatique. Aussitôt que la gelée blanche arrive, un jeune monsieur, habillé d'ours, ayant un stick à la main, vous crie: «Au large! N'empêchez pas la glace de se former.» Cet élégant quidam est ce qu'on appelle un semainier du *Club des Patineurs*.

La semaine passée, les fanatiques du patin ont éprouvé toute une série de fausses joies. Sur la foi de l'almanach, on attendait la glace. Gèlera-t-il? ne gèlera-t-il pas? Un rat de l'Observatoire s'était quatre fois peigné l'oreille gauche avec sa patte de derrière; c'était signe qu'il y aurait pendant dix jours vingt-cinq degrés au-dessous de zéro, juste la température du Groenland. Dès ce moment, on signale dans les régions aristocratiques un mouvement rapide; ce serait à qui arracherait ses patins du croc pour courir aux lacs. Tout le long au chemin, les amateurs faisaient le plus possible la mine des gens de la Finlande courant sur leurs blocs glacés. Un chien errant qui venait à eux leur faisait déjà l'effet d'un renard bleu de la Laponie. Au bois, il a fallu en rabattre. Cette gelée n'avait rien de sérieux. Le rat de l'Observatoire est un farceur qui a pris plaisir à mettre ainsi dedans l'élite du beau monde.

Je suis volontiers de ceux qui compatissent aux tristesses du *Club des Patineurs*, car enfin il a contribué jadis à donner à notre Paris une très-grande animation, des fêtes, de beaux jours, ou, si vous l'aimez mieux, de belles nuits. Institué en 1860, en même temps et dans le même local que le Tir aux pigeons, il avait et il a encore, jusqu'en 1885, la jouissance exclusive d'un bassin construit sur la pelouse de Madrid. Il disposait et il dispose encore, par surcroît, de deux autres bassins dans le bois de Boulogne. Tous les grands noms du sport se sont empressés d'allonger la liste déjà brillante de ses fondateurs. Et comme il arrive toujours en ces sortes de choses, la mode s'en est mêlée; on s'est mis à aimer la course en zigzags sur la glace; Paris n'était plus qu'un gymnase de patineurs de l'un et de l'autre sexe.

Cherchez bien, vous retrouverez dans quelque coin de votre mémoire l'image encore vivante d'une de ces soirées où de longues files de voitures conduisaient au bout de l'avenue de l'Impératrice les beaux et les belles, les fous et les folles, ce qu'on appelle «le monde où l'on s'amuse». En ce temps-là, le *Club des Patineurs* annonçait ses exercices par une affiche, absolument comme l'Opéra annonçait un ballet nouveau et le cirque les débuts d'une écuyère. Il y avait souvent de vives surprises. Une fois c'était une double rangée de flambeaux, disposés comme un supplément aux étoiles; une autre fois c'était un double quadriga des dames de la cour, se présentant en traîneaux russes comme si l'on eût amené la Néwa chez nous.

Ces nuits, le *Club des Patineurs* a rêvé de les refaire. Pour y parvenir, une condition est indispensable: la glace. Il faut que les deux lacs gèlent. Jugez de l'impatience des fanatiques! La période hivernale va du 15 décembre au 15 janvier, et encore pas toujours. S'il doit y avoir des frimas, c'est pendant ce laps de temps, ou bien il n'y en aura point. Tous les matins, à leur lever, les coryphées du club sont aux aguets.--Où en est-on? Sommes-nous en Sibérie ou toujours en Picardie? Neige-t-il? Gèle-t-il? Y a-t-il de la glace? Interrogez les astronomes ou les ours blancs du Jardin des Plantes.--Eh bien, jusqu'à ce jour, on a eu beau faire; il n'y a eu que quelques pincées de givre. Il n'a gelé que pour rire.--Eh! mon Dieu! pourquoi ne pas appeler au bord des lacs tels et tels orateurs de Versailles; les deux nappes d'eau ne tarderaient pas à être glacées.

Si les patins sont tristes, la fourchette, par contre, est en plein mouvement et en pleine allégresse. Pour le quart-d'heure, on ne songe qu'à se mettre à table. Grand dîner chez le maréchal de Mac-Mahon, président de la République; grand dîner chez M. Buffet, président de l'Assemblée nationale; grand dîner chez le duc de Broglie, vice-président du conseil des ministres; grand dîner à l'ambassade d'Angleterre; grand dîner chez le comte Orloff, ambassadeur de Russie; vingt-cinq repas de corps; premiers soupers de carnaval, et cetera, et cetera. Ne craignez rien néanmoins au point de vue des approvisionnements. Jamais Paris n'aura reçu tant de bourriches. On ne voit partout que grosses têtes: daims, cerfs, sangliers. Le poisson de mer et d'eau douce arrive par centaines de tonnes. Les marchands de comestibles commencent même à exhiber des tortues énormes. Gavarni conseillait la soupe à la tortue aux artistes, aux amoureux, aux politiques, à tous ceux qui ont besoin d'être fous. «Vous savez qu'elle ne va pas sans une poignée de gingembre», disait-il. En fait de gibier à plumes, la gamme est des plus riches. Cela va de l'outarde à l'allouette, cette succulente messagère du point du jour. Que de perdreaux on a rôtis cette semaine! Et les pâtés! il y en a une variété qui prime même celle des roses! Ajoutons que, dans notre enceinte, il y a 30,000 cuisiniers toujours sous les armes (il ne faudrait pas compter moins de 100,000 cordons bleus). Enfin la ville est plus que jamais celle dont l'auteur de *Gargantua* a écrit: «Ici on donne tout à la tripe (au ventre)». C'est probablement pour cette raison qu'a été tracé ce billet, envoyé à un éditeur:

«Retardez, je vous prie, d'un mois, la publication de mon nouveau roman.

Victor Hugo.»

Un grand homme qui ne serait pas content du tout, s'il vivait encore, c'est J.-J. Rousseau. Dans ce même théâtre du palais de Versailles où Marie-Antoinette se plaisait à faire jouer le *Devin du village*, ces jours-ci, pendant une séance de l'Assemblée nationale, on a tout à coup interpellé l'ombre du citoyen de Genève, et on lui en a dit de toutes les couleurs. L'auteur de la *Nouvelle Héloïse*, tant aimé de nos pères, a donc été traité du haut en bas par les petits-fils. Un jour, on lui a dressé une statue par souscription nationale; un autre jour, il a été mis au Panthéon; à présent, il serait jeté à la voirie, si un zélé ne s'était pas mis en mesure de brûler ses ossements et ceux de Voltaire. Tel est le revirement des choses humaines. Mais, voyons, puisque ceux qui discourent si bien aujourd'hui contre lui ne peuvent l'atteindre en chair et en os, que ne font-ils effacer son nom, imprimé aux quatre coins d'une de nos rues?

Dans des mémoires relatifs au premier empire, on lit qu'à cette époque déjà, un mouvement de recul s'étant manifesté, ceux qui entouraient la personne de l'empereur s'emportaient tout haut contre le philosophe. Napoléon n'aimait pas J.-J. Rousseau, qu'il trouvait trop pompeux et trop rigide; il préférait Voltaire, cent fois plus accommodant. Pour mettre fin à la discussion, un soir, à Compiègne, dans un souper de chasse, il dit, en s'adressant à M. Stanislas de Girardin:

--Je ne l'aime pas, votre Jean-Jacques. Il ne peut écrire dix lignes sans y mettre le mot de vertu, et puis c'est lui qui est cause de la Révolution.--Il est vrai, se hâta-t-il d'ajouter en riant, que j'y ai attrapé le trône.

En finira-t-on avec les papiers posthumes ou soi-disant tels? La mode veut maintenant que du jour où un écrivain de quelque célébrité est mort, on imprime jusqu'à la plus insignifiante des pattes de mouches qu'il a laissées. Sans doute il arrive parfois que l'histoire littéraire et l'art s'en trouvent bien, ainsi qu'on vient de le voir par la correspondance de Prosper Mérimée avec une Inconnue. Mais pour un succès combien de platitudes? que d'abus!

Dans les derniers temps de sa vie, voyant que cette pratique était déjà en honneur, Alfred de Musset mit sa constante sollicitude à s'en défendre; il se surveillait lui-même au point de ne vouloir plus tracer une ligne.

--Tant pis, disait-il à T\*\*\*, je ferai à l'avenir mes commandes de vive voix; je ne

veux plus me permettre même une lettre à mon bottier.

On a su depuis pourquoi le poète était devenu à ce point hydrophobe d'encre appliquée aux petits incidents de la vie. Le catalogue du libraire G\*\*\* a fait là-dessus des révélations. Un jour, entre autres lettres curieuses, on en mettait une en vente; c'était une épître que l'auteur de *Rolla* avait écrite de force, à la suite d'un guet-apens. Le papier en question existe encore. Il figure dans la collection de M. R\*\*\*, qui a bien voulu en autoriser la transcription.--La secrète et légitime antipathie d'Alfred de Musset pour les paperasses littéraires y est très-nettement spécifiée, ainsi que vous allez le voir.

Nota.--A l'exemple d'Horace, de Martial et de Boileau, il avait été invité à dîner; c'est là le guet-apens. Au dessert, on lui avait planté à la main une plume de fer, l'instrument du supplice.

D'où le morceau qui suit:

«Paris, 5 mars 1849,

«D'une maison de la rue des Bons-Enfants.

«Sur la mort d'un parapluie,

«Ayant, dis-tu, besoin d'un autographe de moi, ton ancien camarade de collègue, tu me demandes de t'écrire une lettre. Une lettre! Il faut qu'elle ait l'air d'être sérieuse et qu'elle ne le soit pas pour tout de bon. Pour que! motif, sur quel thème aurai-je à faire ainsi une page ou deux? Je n'en sais absolument rien. Je suis comme un homme que la patrouille conduirait au violon parce qu'un autre aurait cassé un carreau de vitre au cabaret.

«Tu me dis:--Aie recours à quelque truc d'imagination.

«Soit.

«Eh bien, je me fais auteur en ta présence, puisque tu m'as mis un couteau à découper sous la gorge; j'imagine, j'invente, je suppose; je fais œuvre de poète.

«Prenons que je suis un bon bourgeois et que j'aie perdu mon parapluie; c'est à toi que je m'adresse pour savoir si c'est un parapluie mort ou encore en vie.

«Je te dis donc en propres termes, sur le ton d'un confident du Théâtre-Français.

«Cher monsieur, il vient de m'arriver le plus grand des malheurs: j'ai perdu mon parapluie.

«Ah! c'était un parapluie superbe! Point de coton, tout en soie. Des baleines en os de baleine. Un vrai poème. On voudrait me donner les Œuvres complètes de mes trente-neuf confrères de l'Académie française en échange de cet incomparable riflard que je n'accepterais pas. Voyons, oui ou non, l'avez-vous trouvé?

«Si vous ne l'avez pas trouvé, c'est un parapluie mort; je n'ai plus qu'à acheter une canne-fusil pour me brûler la cervelle.

«Avant d'en venir là, sachant mon métier, je voudrais faire son épitaphe. Mais encore je ne sais pas où je devrais faire graver ces deux vers, en style lapidaire, puisque j'ignore où reposent ses restes?

«N'importe, écrivons toujours l'épitaphe.

«Ci-gît l'innocent parapluie Que je n'ai jamais vu de ma vie.

«Et je signe pour qu'il ne manque rien à l'autographe:

«Alfred de Musset,»

Qu'est-ce que vous dites de ça, amateurs de la littérature d'outre-tombe?

Et bien, toujours, toujours, toujours des autographes!

Rue Drouot, à l'Hôtel des commissaires priseurs, à la vente des livres du pauvre Emile Gaboriau, on a montré le joli billet que voici, chef-d'œuvre d'une actrice bien connue.

C'est une interpellation à une modiste.

«Paris, le 7 avril 1867.

«Madame S\*\*\*,

«Veuillez, je vous prie, me faire sans retard un chapeau exactement semblable au dernier que vous m'avez fourni.

«Compliments empressés.

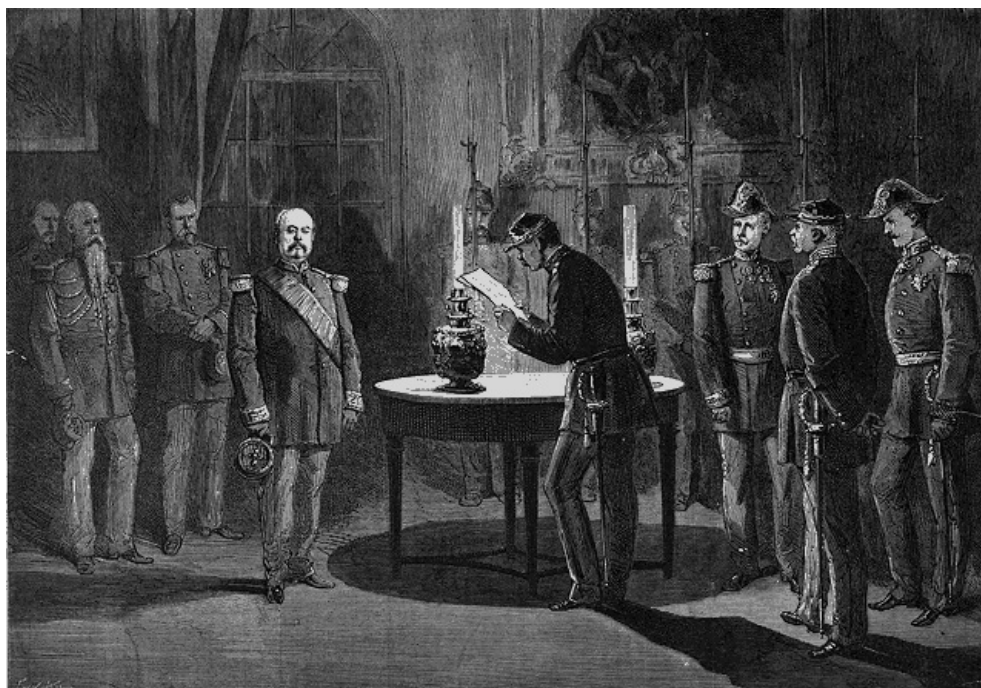
«Hortense Schneider de Gérolstein.»

Voilà qui est drôle sans doute, mais il y a des précédents.

Au commencement de la Restauration, Mme la maréchale Soult avait eu occasion d'écrire à Mlle Bourgoïn, de la Comédie-Française, pour la prier de venir déclamer des vers à une de ses soirées. La duchesse avait signé son billet: *Sophie de Dalmatie*. Quant à l'actrice, qui avait au plus haut point l'esprit de répartie, elle signa sa réponse: *Iphigénie en Aulide*.

--C'est une vieille histoire qui a amusé tout Paris pendant huit jours.

Philibert Audebrand.



**PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE.--Lecture de l'arrêt au condamné.**

## **P. BLANCHARD**

Le monde des artistes vient de faire une perte nouvelle, et qui sera plus cruellement sentie à l'*Illustration* que partout ailleurs. M. Pharamond Blanchard est mort cette semaine, à l'âge de soixante-neuf ans. C'était à la fois le plus érudit et le plus charmant des hommes. Il causait de toutes choses avec un art infini, il avait des jugements très-sûrs et des anecdotes toutes prêtes sur tous les sujets. *Quiconque a beaucoup vu....* dit La Fontaine; M. Blanchard avait beaucoup vu et pour donner raison au fabuliste, beaucoup retenu. Que de fois nous avons pris plaisir à l'écouter! Dans le recueil de lettres de Prosper Mérimée qui vient de paraître sous ce titre, *Lettres à une inconnue*, il est question d'un «M. Blanchard» qui étonne Mérimée lui-même et qui le charme en lui parlant de mœurs et de pays peu connus. C'était notre collaborateur et nous pouvons dire notre vieil ami que désignait ainsi l'auteur de *Colomba*.

Pharamond Blanchard était né en 1805 à Lyon. Il avait étudié dans l'atelier de Gros et il avait gardé le respect de cet enseignement solide. En quittant son maître, Pharamond Blanchard avait commencé par être peintre de décors. Nous nous souvenons lui avoir entendu conter qu'il travailla sous la direction du baron Taylor qui avait installé une sorte de théâtre étonnant où les décorations prenaient, grâce à un système particulier d'optique, l'intensité de réalité que donne le diorama. Il y avait à une vue de Jérusalem, aperçue du haut d'une terrasse, à laquelle M. Blanchard avait grandement collaboré et



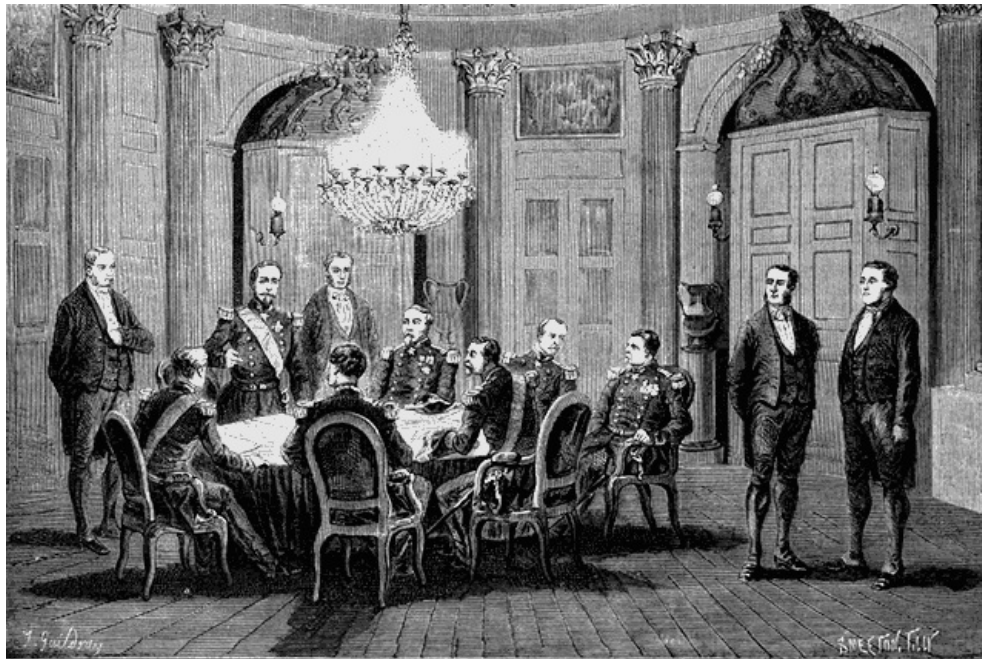


**BLANCHARD.**

qu'il citait, en causant, comme un de ses titres de gloire.

J'ai répété le mot «en causant». C'est que cet artiste infatigable, ce producteur dont on trouverait le nom, on peut le dire, presque à chaque page de l'*Illustration*, au bas d'un nombre infini de scènes de voyages, de paysages, ce peintre était aussi un causeur exquis, et j'ajoute, un écrivain véritable. Maintes fois, en effet, il a jeté sur le papier, non plus seulement avec le crayon, mais avec la plume des souvenirs et des impressions de voyages, et toujours il a su intéresser et charmer. Il fallait l'entendre avec sa voix d'une bonhomie railleuse, tombant de ses lèvres arguées par un sourire, raconter ses journées de touriste en Russie, en Orient, au Mexique, en Espagne, au Caucase! Ses yeux, derrière

ses lunettes, prenaient alors une expression pétillante de douceur malicieuse. Il savait et parlait plusieurs langues et entremêlait ses récits pittoresques de citations, de dictons, de proverbes, de refrains exotiques.



**PROCÈS DU MARÉCHAL BAZAINE.--Salle des réunions du conseil.**

Blanchard était né voyageur, mais la façon dont il fit son voyage au Caucase peint tout à fait son caractère et le charme personnel que possédait ce brave et honnête homme. Il était parti pour la Russie avec la mission de rendre compte à l'*Illustration* des fêtes données à Saint-Pétersbourg à l'occasion du sacre du czar. Blanchard envoyait ici ses croquis et il avait annoncé qu'il ne resterait dans le Nord que quinze jours. Il y resta trois ans. Un gentilhomme russe se prit pour lui d'une belle amitié et l'emmena, bon gré mal gré, au Caucase. Les semaines et les mois passaient et Pharamond Blanchard donna deux ans de sa vie à ce voyage d'où il revint en laissant là-bas des amitiés et des regrets sincères.

Et à propos de voyages, nous n'oublions pas nous-même l'excursion que nous fîmes ensemble, en 1866, pendant que grondaient en Bohême les canons

prussiens et autrichiens. Nous allâmes aux fêtes séculaires données pour célébrer la réunion de la Lorraine et du Barrois à la France. De Nancy, nous allâmes à Metz qui était encore Metz la vierge. Que ce temps-là est loin! Une partie de la Lorraine est prussienne aujourd'hui, des Bavarois paradent à Metz, devant la statue de Ney, et notre gai compagnon de voyage, qui, levé bon matin, commençait aussitôt et conduisait jusqu'au soir ses amusantes histoires, Pharamond Blanchard a disparu, aimé de bien des gens et estimé de tous.

Nous ne saurions compter tout ce que Blanchard laisse après lui d'études de toutes sortes, de travaux achevés, de dessins, de tableaux. Aucune existence ne fut plus laborieuse et plus digne que la sienne; et l'*Illustration* perd là, avec un ami, un de ses plus chers et de ses plus dévoués collaborateurs.

Jules Claretie.

## LA SŒUR PERDUE

### Une histoire du Gran Chaco

(Suite)

Il allait dire:

«Si votre père avait été là, il ne lui aurait pas laissé remporter sa fourrure.»

En effet, si bon chasseur qu'il fût, Gaspardo avait trop souvent vu Halberger à l'œuvre pour douter de ce qu'il eût fait à sa place. Il n'était pas non plus sans regretter ce beau coup et certes il ne l'eût pas laissé échapper s'il n'eût eu à craindre que pour lui-même, et s'il n'avait dû penser avant tout aux jeunes gens qui lui étaient confiés.

Il garda donc pour lui le surplus de ses réflexions. Le brave homme ne voulait pas renouveler la douleur des jeunes gens, en évoquant un nom lié à de si chers et si cruels souvenirs.

«Caramba! reprit-il aussitôt. Il ne sera pas dit que j'abandonnerai cette tigresse aux fourmis, aux loups ou à toute autre vilaine bête qui aurait la chance de se promener par ici. Qui sait, d'ailleurs, si nous ne repasserons pas bientôt devant cette caverne? Quoi qu'il en doive arriver, je tiens à pouvoir un jour ou l'autre rentrer en possession de cette fourrure. J'ai tout le temps nécessaire pour la dépouiller avant que l'eau soit assez basse pour nous laisser traverser. Ainsi, à l'ouvrage.»

Tout en parlant il avait dégainé son grand couteau de gaucho et se mettait en devoir de dépouiller le jaguar. L'opération ne dura pas longtemps. La superbe fourrure avec ses mouchetures d'un noir de jais cédait rapidement sous ses doigts habiles, et bientôt la carcasse de la bête gisait nue sur le soi.

«Quant à cela, les saubas peuvent le prendre et s'en régaler, dit-il en montrant la chair encore fumante, et je ne les plaindrai pas; il y a telle occasion où des chrétiens s'en arrangeraient comme eux; je me souviens d'un temps où j'aurais été bien aise d'en avoir une tranche à griller. Oui, mes jeunes maîtres, dans ce même Chaco, j'ai vécu une semaine entière sur la carcasse d'une vizcacha (1) étique, sans compter le mal que je m'étais donné pour rattraper.

--A quelle époque, Gaspardo?» demanda Ludwig, intéressé malgré sa tristesse par les paroles du gaucho.

**Note 1:** Le Vizcacha (*Lagostamus tachodactylus*), ressemble à un gros lapin, mais ses incisives sont plus longues et sa queue est allongée.

Ludwig avait les dispositions de son père; il aimait tout ce qui se rapportait à la nature ou aux luttes soutenues contre elle.

«Ma foi, seniorito, l'affaire arriva il y a pas mal de temps. Mais l'histoire est trop longue pour que je vous la raconte aujourd'hui. Nous n'avons plus maintenant qu'à disposer cette peau de façon à ce qu'elle puisse sécher ici, à l'abri des indiscrets, et puis nous remonterons en selle.»

Prenant alors quelques bouts de corde dans son recado, il pratiqua quatre petits trous aux quatre extrémités de la dépouille de son jaguar, et la fixa à l'aide de ses cordes à des stalactites de la grotte, qui se trouvaient là tout à point pour lui remplacer les clous qu'il n'avait pas.

«C'est vraiment, dit-il en contemplant la peau faisant plafond au-dessus de sa tête, un séchoir digne d'elle. A cette place elle est hors de portée des saubas et des loups, et si personne qu'eux ne vient fourrer son nez par ici et se mêler de ce qui ne le regarde pas, elle pourra s'y garder des semaines sans se gâter. Les choses ne se détériorent pas dans une caverne comme en plein air; je ne sais pas pourquoi, c'est peut-être parce que le soleil ne les atteint pas.»

Ludwig aurait pu certainement expliquer le phénomène à son ami, mais il était un peu tard pour entreprendre son éducation scientifique, et il ne l'essaya pas. On peut voir d'ailleurs, que pour Gaspardo, l'expérience remplaçait la science.

En regardant une seconde fois au dehors, ils reconnurent que le torrent avait baissé assez de niveau pour leur permettre d'en suivre le bord. Aussi, sans perdre plus de temps, ils conduisirent leurs chevaux à l'entrée de la grotte, montèrent en selle et se remirent à chercher la piste des Tovas.

Ils avaient déjà descendu le cours du ruisseau jusqu'à son embouchure, et avaient gravi la berge du fleuve, sans être encore parvenus à retrouver les traces des cavaliers. L'ouragan de poussière et le déluge de pluie qui l'avait suivi, avaient effacé toutes les empreintes, et le gaucho semblait fort préoccupé.

«*Maldita*!» s'écria-t-il au moment où tous trois appuyant sur leur bride, s'étaient arrêtés comme d'un commun accord, interrogeant alternativement le sol et les regards de leurs compagnons. «*Maldita!* pas plus que moi, vous autres, vous n'avez rien vu?

--Faut-il nous arrêter, dit Ludwig, qui voyait bien que ses amis, tout comme lui-même, étaient fort inquiets de la piste perdue; faut-il vraiment nous arrêter?

--Nous arrêter! s'écria Cypriano. Pensez-vous, cousin, à abandonner la poursuite?

--Non, non; je ne veux pas dire cela.

--Plutôt que d'abandonner cette poursuite, continua le jeune Paraguayen sans attendre la réponse de Ludwig, je passerais le reste de mes jours à courir dans le Chaco. Je l'ai juré à votre mère, Ludwig; je ne retournerai à l'estancia que pour y ramener votre sœur.

--Je suis aussi résolu que vous, cousin, répondit Ludwig, vous le savez bien; mais le Chaco est grand, et errer à l'aventure n'aboutirait à rien. S'il n'y a pas lieu de désespérer, il y a lieu du moins de réfléchir.

--Nous savons, reprit Cypriano, que Francesca est avec les Tovas. Ils forment une tribu nombreuse, et une tribu ne se cache pas indéfiniment dans un trou. Les Tovas ne sont pas gens à rester bien longtemps en place. Il y a toujours parmi eux quelque expédition en route. Nous finirons bien par en rencontrer une; et il ne nous en faut pas davantage pour nous remettre sur la voie du groupe principal.

--Hélas! répondit tristement Ludwig, il peut se passer longtemps avant que nous rencontrions un être humain dans cette affreuse solitude. Que fera ma pauvre mère jusqu'à notre retour? Je ne puis m'empêcher de songer à elle, qui est seule, si peu de temps après la mort de mon père, et avec sa tombe devant les yeux. Elle va croire que nous sommes perdus aussi. Si nous pouvions du moins lui envoyer quelqu'un pour lui dire que nous sommes tous bien portants!»

La tête du malheureux jeune homme, en prononçant ces mots, s'inclina sur sa poitrine, et une larme qu'il ne put retenir glissa de sa paupière.

Ludwig adorait sa mère. L'idée qu'en leur absence quelque danger pût la menacer à son tour, le jetait dans une perplexité affreuse. Son cœur avait été si profondément ému par la douleur dans laquelle il l'avait laissée à son départ, qu'il ne pouvait en chasser le souvenir. Le sort même de sa sœur, si affreux qu'il pût être, ne pouvait le tourmenter davantage. C'était une innocente enfant, et personne, pensait-il, pas même un sauvage, ne devait être capable de lui faire du mal. Il se plaisait à croire qu'elle ne courait d'autre danger qu'un prolongement de captivité. Sans doute, elle aussi, devait être dévorée de soucis; elle avait vu de ses propres yeux un spectacle plus horrible encore, s'il était possible, que celui auquel ils avaient assisté; mais Ludwig qui ne pouvait rien savoir de la mort de Naraguana, comptait encore fermement que l'amitié que le chef avait toujours eue pour son père, serait une sauvegarde pour sa sœur. Dans sa pensée, les auteurs du guet-apens dans lequel avait péri son père, et qui avait eu pour suite l'enlèvement de Francesca, devaient déjà avoir été punis par Naraguana.--Qui sait même si, pendant qu'ils couraient à la

recherche de la malheureuse enfant, cet ami fidèle et si souvent éprouvé, ne l'avait pas rendue à sa mère.--Il se jeta dans les bras de Cypriano.

«Cousin, lui dit-il, vous avez été orphelin de si bonne heure, que vous ne savez pas ce que peuvent être pour un fils un père comme le mien, et une mère comme celle que j'ai peut-être eu tort d'abandonner à son désespoir.

--Je sais, Ludwig, répondit Cypriano, tout ce que valait, et pour vous et pour moi, celui que nous avons perdu. Je sais ce que vaut votre mère; n'a-t-elle pas été une seconde mère pour moi? Je partage votre angoisse. Je voudrais être, ainsi que vous, tout à la fois à l'estancia pour y pleurer avec ma tante, et au cœur de la tribu des Tovas, pour leur arracher Francesca. Mais entre deux devoirs également impérieux, il faut choisir et, le choix fait, il faut persévérer. Votre mère est entourée de serviteurs fidèles et dévoués; Francesca est entre les mains des assassins de votre père. Le choix peut-il être douteux?»

Ludwig se redressa sur ses étriers, et fixant les yeux dans la direction probable de l'estancia, il envoya de la main, à travers l'espace, un baiser à celle qui occupait sa pensée.

«Ma mère, dit-il, ma chère mère, vous seule pourriez comprendre mes hésitations, et les absoudre!»

Après quoi frappant sur l'épaule de Gaspardo, qui pendant toute cette conversation était resté plongé dans de profondes réflexions:

«Marchons, dit-il; marchons en aveugles, s'il le faut.

--Pas précisément en aveugles, señorito! interrompit le gaucho, pas précisément. Nous avons un guide, peut-être n'est-il pas des meilleurs ni des plus sûrs; mais enfin, c'est toujours plus et mieux que rien.

--Lequel? s'empressèrent de demander les deux cousins.

--Le fleuve! répliqua Gaspardo. Mon avis est que nous pouvons nous y fier encore pendant quelque temps. D'après les traces laissées par les brigands jusqu'au moment où nous les avons perdues, je suis persuadé qu'ils ont longé le Pilcomayo en le remontant. La tormenta a duré une heure, et comme nous, ils se seront arrêtés quelque part. S'ils n'ont pas quitté le bord de l'eau avant le commencement de la tempête, nous allons retomber sur leur piste, que le sol humide, mais non plus détrempé, nous rendra d'autant plus facile à suivre. Si nous la retrouvons, nous prendrons le galop; et peut-être atteindrons-nous les Indiens avant la nuit. Je suis sûr qu'ils ont passé ici depuis le lever du soleil. Evidemment ils ne se pressaient pas, puisqu'ils avaient relativement peu d'avance sur nous.

--Dieu le veuille, s'écria Cypriano en réponse à l'observation du gaucho. En avant! reprit-il avec impétuosité; et sans attendre que Gaspardo eût répliqué, il enfonça ses éperons dans le ventre de son cheval et partit le long du fleuve, suivi de près par ses deux compagnons.

Mayne Reid.

(La suite prochainement.)

## **UN VOYAGE EN ESPAGNE PENDANT L'INSURRECTION CARLISTE**

(Fin.)

En quittant Pampelune, à mon tour, pour me rendre à Vitoria, où se concentrait, m'assurait-on, l'armée du Nord, je pus me convaincre sur toute ma route de l'effet magique produit par l'ordonnance royale précitée. Partout je rencontrais des groupes de montagnards qui, désertant leurs villages, allaient s'enrôler dans des bandes, et cela ostensiblement et en chantant la chanson basque: *Le retour du roi*. Dans le train que je pris de Pampelune à Alsasua, sur la ligne de Saragosse, je fis le voyage avec une centaine de ces enrôlés volontaires, qui ne cachaient nullement le but de leur voyage. Arrivés à Alsasua, ils quittèrent le train pour se jeter dans les montagnes, et cela, malgré la présence de la brigade de Loma, qui campait à cette station. Il était impossible que les chefs de la troupe régulière ignorassent l'intention de ces montagnards, armés de bâtons et portant des sacs en toile, et qui, du reste, ne se gênaient pas dans leurs manifestations carlistes. On les laissa néanmoins

passer fort tranquillement.

Cet élan général des populations rurales était imité, au surplus, par les jeunes gens et les hommes des classes élevées. L'aristocratie carliste elle-même entretenait et propageait le feu sacré de la guerre civile. Un des traits principaux qui distinguent les notabilités du parti légitimiste en Espagne est leur dévouement sans bornes à la défense de leur cause, même au préjudice de leurs plus chers intérêts. Je n'en citerai qu'un exemple; il pourra donner une idée de la foi ardente qui les anime à l'égard de leur roi.

A peu de distance de Tafalla s'élève, dans un vallon délicieux, un château mauresque, ou plutôt un palais d'été qu'on appelle dans la contrée *el Buen-retiro* de la duchesse de M\*\*\*. Me trouvant de passage dans les environs, à la suite d'une colonne commandée par le *cabecilla* Rada, il me fut donné de visiter cette résidence véritablement royale. La duchesse, devenue la providence de l'insurrection, l'habitait de préférence à son hôtel de Madrid. Un officier carliste voulut bien me présenter à la jeune châtelaine, âgée à peine de vingt-cinq ans et dont le mari occupait un poste de confiance auprès du prétendant. Elle daigna nous recevoir dans un salon de forme à demi-circulaire qu'on aurait pu prendre, à son agencement, aux meubles qui le garnissaient, et surtout à la lumière du jour qui y pénétrait par le plafond à travers des vitraux de couleurs différentes, pour un boudoir ou mieux encore pour un oratoire.

Après une conversation qui dura une demi-heure et dont le sujet principal fut la campagne qui s'ouvrait sous les auspices du roi en personne, les résultats qu'on s'en promettait et les espérances qu'elle offrait en perspective, la duchesse se leva de son fauteuil moyen âge, et s'adressant à l'officier et à moi:

--Permettez-moi, messieurs (*senores*), nous dit-elle avec une grâce exquise, de vous faire admirer ma galerie de tableaux.

Et précédés d'un majordome tout galonné qui souleva les portières qui cachaient l'issue de la galerie, nous y entrâmes ensemble. Autant la lumière du jour était affaiblie dans son salon, autant elle éclatait dans cette nouvelle pièce éclairée par un ciel ouvert qui avait été ménagé dans toute sa longueur. De chaque côté des murs recouverts de riches tapisseries apparaissaient deux rangées de tableaux dont le nombre et la variété éblouissaient la vue: et, se faisant notre cicerone:

--Vous voyez ici, nous dit la duchesse, un tableau de Vélasquez qui fut commandé à ce grand maître par un de mes ancêtres. Ce Murillo a été peint exprès pour ma famille. Le Ribeira qui vient après est le chef-d'œuvre de ce peintre; il a été donné à mon bisaïeul par notre bon roi Charles IV.

Et successivement elle passa en revue toutes les toiles, assignant à chacune d'elles son origine, émettant son avis et nous demandant le nôtre qui, comme on le pense bien, ne différait guère de celui de la duchesse. Nous passâmes ainsi en revue une soixantaine de tableaux dont j'avais hâte, pour ma part, de voir la fin. Nous arrivâmes devant la dernière toile, tout récemment peinte. C'était le portrait en pied de Charles VII, le prétendant au trône d'Espagne, qui se trouvait, en ce moment, à la tête de l'insurrection carliste.

--Je vous présente, nous dit-elle en s'inclinant profondément devant le tableau, l'image du roi d'Espagne, en dépit du statut royal, de la reine Isabelle et de la république fédérale. Dieu, le peuple et le bon droit sont pour lui, et sa cause légitime a, pour elle, la fortune et la vie de tous les bons Espagnols. Sa ressemblance est frappante!

En prononçant ces mots, les traits impassibles de la duchesse s'étaient tout à coup animés; ses yeux vifs lançaient des éclairs et tout son corps frêle et gracieux s'agitait convulsivement, comme si un esprit fatidique l'eût animé. J'avais devant moi le fanatisme politique dans la personne d'une faible femme qui personnifiait en ce moment tout son parti.

La visite des tableaux terminée, nous prîmes congé de la duchesse de M\*\*\*, l'officier, pour aller rejoindre sa bande, et moi, pour continuer mes excursions de journaliste et de correspondant.

J'arrivais à Vitoria, capitale de l'Alava, le 10 du mois de juillet. Je m'attendais à y trouver une partie des troupes qui devaient composer l'armée du Nord et dont la concentration, au dire des journaux espagnols, s'y opérait depuis plusieurs jours. Quelle déception! Toute l'armée du Nord se bornait à une simple brigade d'infanterie, à un détachement de cavalerie et à une vingtaine de soldats du génie. Les populations montraient, au reste, au sujet de l'armée du Nord, et généralement à l'égard de tout ce qui touche à la politique et aux affaires du pays, une indifférence incompréhensible.

Tandis que dans tous les pays libres, et surtout en France, les masses se préoccupent de la conduite du gouvernement, le peuple espagnol semble, par son apathie naturelle, se complaire à y rester complètement étranger. Je puis invoquer comme preuve à l'appui de cette assertion le peu d'influence qu'exerce la presse périodique sur l'esprit public. C'est à peine si dans les grands centres on reçoit un ou deux journaux; quant aux petites localités et aux campagnes, le journal y est une chose inconnue. Aussi ne se publie-t-il à Madrid que cinq ou six journaux qui aient une certaine importance par leur tirage, tels que la *Epoca*, la *Discussion*, el *Tiempo*, la *Reconquista* et la *Correspondencia*: et ils n'ont cette importance que parce qu'ils sont les organes des quatre grands partis qui se disputent les destinées de l'Espagne. La *Correspondencia*, le plus répandu de tous, n'est qu'un *Journal de faits* qui ne doit sa grande vogue qu'à son habile compilation et à son extrême bon marché.

Excepté donc Madrid, les autres villes de province n'ont pas de journaux politiques ou ne publient, sous le nom de *Diario*, que des feuilles insignifiantes. Un docteur de la Faculté de Salamanque, homme de beaucoup d'esprit, auquel je faisais part de mes observations sur cette indifférence des Espagnols à l'endroit de la presse, me répondit fort méchamment:

--En France, le peuple fait trop de politique; en Espagne, il n'en fait pas assez; mais à tout prendre, j'aime mieux l'indifférence du peuple espagnol, car je ne vois pas que les affaires du gouvernement marchent mieux chez vous que chez nous.

A partir de l'entrée du prétendant sur le territoire espagnol, les carlistes n'ont cessé d'agrandir le cercle de leurs opérations militaires, dont j'ai pu constater, sur les lieux, les différentes phases. Ils se sont rendus maîtres successivement: d'un côté, de la route de Pampelune et des contrées environnantes, depuis le Baztan et le Val-Carlos, le long de la frontière, jusqu'au pont de Behobie; de l'autre, d'une grande partie du Guipuzcoa et de la Biscaye, du moins de leurs principaux centres. Estella, qui est une petite place forte, est tombée et restée en leur pouvoir. Ils tiennent la campagne dans l'Aragon et la province de Santander, et dans celle de Burgos; leurs bandes parcourent impunément et sans trouver une trop grande résistance, les provinces de Huesca, Lérida, Tarragone et Barcelone.

Aux armes qui leur arrivent de l'étranger, il faut ajouter que les carlistes, dont l'armement laissait beaucoup à désirer dès les débuts de la campagne, fabriquent eux-mêmes des armes dans les pays qu'ils ont conquis. Ils ont établi à Vera, dans une ancienne usine métallurgique, une fabrique de munitions de guerre où travaillent une centaine d'ouvriers; à Areso, petite localité située à trois lieues de Tolosa, fonctionne une fabrique de canons qu'ils y ont tout récemment installée; enfin, à Eibar et à Placencia, anciennes fabriques d'armes appartenant à l'État et dont ils se sont emparés, on confectionne tous les jours des fusils, des baïonnettes et des sabres. Je dois reconnaître, il est vrai, que toutes ces conquêtes leur ont été facilitées par la désorganisation de l'armée régulière, dont il serait trop long de raconter ici les causes qui l'ont produite.

En résumé, l'armée carliste s'élève, à l'heure qu'il est, à 45,000 hommes environ, tant dans les provinces du Nord que dans celles de la Catalogne; et c'est dans l'espace de huit mois seulement que cette armée s'est formée, au milieu des embarras et des entraves de toute sorte. C'est donc contre cette formidable insurrection que le gouvernement de Madrid a, tous les jours, à lutter.

Quoi qu'il en soit, une prompte solution à cet horrible état de choses, se résumant par la guerre civile et l'anarchie, ne saurait longtemps se faire attendre, à moins que l'Espagne ne veuille plus compter au rang des nations civilisées. Quatre partis sont aujourd'hui en présence, et tous les quatre ont la prétention de donner à ce pays si troublé un gouvernement régulier.

--Quel est celui des quatre qui triomphera? demandai-je un jour au même docteur de Salamanque qui n'a pas une foi bien robuste dans la liberté de la presse.

--Voici quelle est, me dit-il, mon opinion à ce sujet:

«Don Carlos ayant franchi l'Ebre à la tête de ses troupes, en marche sur Madrid, parviendra-t-il à rallier l'opinion publique, fatiguée de révolutions et de guerres civiles, et sera-t-il acclamé roi d'Espagne, ainsi que le droit traditionnel peut le lui faire espérer? Alors, c'est la restauration monarchique qui monte avec lui sur le trône. Ce résultat est encore problématique.

«Faut-il croire que les *intransigeants*, qui composent le parti *communard* et socialiste, parviendront à établir le régime *cantonal* par le vol, l'incendie et le

pillage dont ils viennent de donner tant de preuves? Je ne le pense point. Nous ne sommes pas encore, en Espagne, convertis aux idées démagogiques et matérialistes des libres penseurs. Ceux-ci ne peuvent donc tarder d'être domptés, soit par la force des armes, soit par la force de l'opinion publique.

«Le dictateur Castelar espère-t-il pouvoir consolider la *République fédérale*, ce rêve de quelques milliers d'insurgés qui croient qu'on transforme une monarchie en république, comme on résout un problème d'algèbre? C'est bien douteux. Pour arriver à ce but, il lui faut de l'argent; le trésor n'en a point et le crédit lui fait défaut.--Il s'est réservé le droit de destituer les ayuntamientos des provinces et les municipalités; mais le jour où il portera une atteinte à ces libertés, dont les populations des provinces sont si jalouses à bon droit, ce jour-là il aura tout le pays contre lui. Pour ces motifs et pour bien d'autres, la *République fédérale* est loin de pouvoir s'établir encore en Espagne.

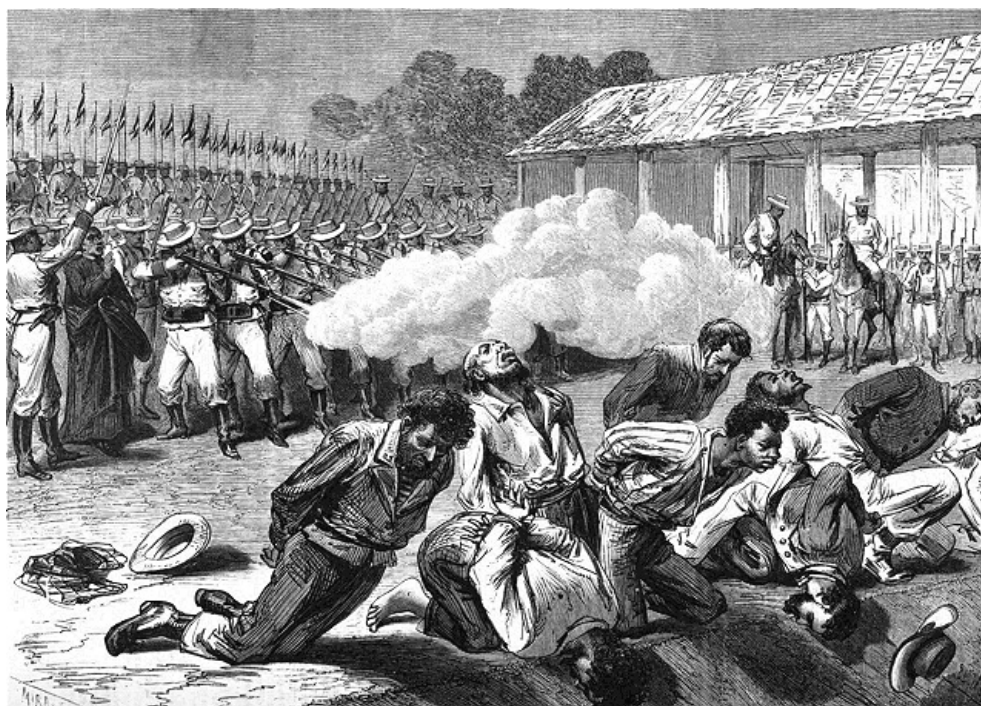
«Il est un quatrième parti qui se cache dans l'ombre, paraissant ne pas conspirer et qui pourtant s'agite sans bruit et sans armes; c'est celui du prince Alfonse, fils et héritier de la reine Isabelle. Il ne veut pas arriver au pouvoir par ses propres forces, mais il compte beaucoup sur la force des événements. Le maréchal Serrano a été appelé à Madrid par Castelar; est-ce pour travailler à la consolidation de la République? Personne ne le pense en Espagne. Serrano est un en-cas que s'est réservé Castelar pour le jour où ses efforts républicains lui faisant défaut, il abandonnera, à son tour, le pouvoir, comme ont fait Orense, Pi y Margall, Figueras et Salmeron. Tout porte à croire qu'alors il mettra le fardeau de l'État sur les épaules du maréchal. Celui-ci acceptera-t-il cette transmission d'un pouvoir *in extremis*? Cela est possible et même probable; mais, dans tous les cas, ce ne sera jamais pour consolider une république quelconque.

«On peut donc, ajouta le docteur, considérer dès à présent, comme morte, la République en Espagne, et le rétablissement de la monarchie comme inévitable.»

## ALMANACH DE L'ILLUSTRATION POUR 1874

(Trente et unième année)

L'Almanach de l'Illustration pour 1874 forme un bel album grand in-8°, magnifiquement illustré et doré sur tranches.--Prix: 1 fr.; par la poste, 1 fr. 25 c.



ÉVÉNEMENTS DE CUBA.--Exécution de l'équipage du *Virginus*, à Santiago de Cuba.





### VIOLETTES

Soit d'un époux, soit d'un amant.  
C'est une lettre, assurément,  
Qu'icy, la belle, on vous voit lire;  
J'en juge par votre maintient.  
Mais sçavoir ce qu'elle contient,  
Bien fin qui pourroit le dire.

(Poésie du XVIIIe siècle.)





**LES EXÉCUTIONS DE SANTIAGO DE CUBA.--Les cadavres foulés aux pieds des chevaux, après l'exécution.**

### **LA VEILLE DU 1er JANVIER**

Pas plus tard qu'hier, je venais de rentrer chez moi, vers huit heures du soir; le feu était allumé, des livres non coupés, fraîchement sortis des mains du libraire, m'attendaient sur ma table de travail. C'était l'*Histoire d'une maison*, de Viollet-le-Duc; le *Tour du Monde*, de Jules Verne; la *Famille Chester*, de P.-J. Stahl et William Hughes; j'allais pouvoir me mettre à l'aise et lier connaissance, sans crainte d'être dérangé, avec les nouveautés de l'année, quand ma porte s'ouvrit et mon concierge apparut.

Il faut vous dire que mon concierge, au rebours de la majorité de ses collègues, est aussi ferré sur la consigne que le plus chevronné des sergents de l'armée française, et met à suivre les instructions de ses locataires autant d'enthousiasme que les autres en mettent à leur désobéir. Or, comme j'avais condamné ma porte pour tout le monde, à commencer par lui, je ne pus réprimer un mouvement de mauvaise humeur dont le brave homme ne parut pas s'émouvoir outre mesure.

--Faites excuse, Monsieur, me dit-il; mais c'est une lettre sur laquelle il y a écrit très-pressé, et le commissionnaire qui l'a apportée a dit qu'on vous attendait, sans faute, ce soir, rue *Turbot*.

--Vous voulez dire rue Turgot?...

--Je dis, Monsieur, ce que je veux dire... D'ailleurs Turgot n'aurait pas de sens.

A quoi bon discuter? Je pris le parti de noter le mot et je m'emparai du billet en question.

Il était ainsi conçu:

«Mon cher ami,

«Nous t'attendons sans faute ce soir. Il y a grand conseil de famille et toutes tes lumières ne seront pas de trop. Ne te fais pas attendre; il y va du plaisir d'Edouard, de Jujules et de Mimi. Si tu ne venais pas, nous serions forcés de remettre la séance à demain, et le temps presse.»

Je vous fais grâce du «tout à toi» de rigueur et de la signature.

L'auteur de ce mystérieux billet est un de mes vieux amis de collègue. Nous avons traversé ensemble les plus rudes années de la vie; le même jour nous a vus bacheliers, le même jour nous a vus entrer lui dans le barreau, moi dans la presse. Avocat et journaliste, autant dire cousins germains. Il est vrai qu'il s'est marié et que je suis resté garçon; là cesse l'analogie, mais la paternité est un besoin si impérieux que les célibataires n'ayant pas toujours de descendance

directe sur qui l'exercer se prennent à aimer les enfants des autres. Jujules était mon filleul, sa sœur Mimi, une jeune personne âgée de quatre ans accomplis, se livrait depuis deux ans déjà à des prodiges d'équitation sur le bout de ma botte, et quant à Edouard, l'aîné de la famille, Dieu sait que de thèmes et de versions le brave petit était déjà venu me soumettre!

Vous pensez bien dès lors que cette invitation ne pouvait pas tomber dans l'oreille d'un sourd. Le temps d'endosser mon paletot et de prendre ma canne, j'étais parti, quand mes yeux avisèrent l'envoi de mon libraire.

--Un conseil de famille! à la veille du 1er janvier! Il y va du plaisir d'Edouard, de Jujules et de Mimi!... Plus de doute; c'est de la grande question des étrennes qu'il s'agit... Je le crois fichtre bien que mes lumières ne seront pas de trop, ni mes livres non plus. En route!

Plus heureux que certains capitaines, j'avais arrêté mon plan de campagne en un instant. Me voilà en route, mon artillerie sous le bras, et dix minutes après je faisais mon entrée dans le salon de la rue Turgot.

Une exclamation joyeuse salua mon apparition. Je ne pris que le temps de déposer dans un coin mon paquet de livres, de le dissimuler tant bien que mal sous mon chapeau, et, cela fait, j'offris mes deux mains aux mains amicales déjà tendues vers moi.

Mon ami et sa femme m'avaient attendu en toute confiance.

--Les enfants, me dit-il, ne doivent rien savoir de notre entretien. Mimi est au lit et dort sur ses deux oreilles; Jujules doit être en train d'imiter son exemple. Edouard est en tête à tête avec une version qui le tiendra jusqu'à dix heures au moins. Assieds-toi là; voilà un bon quart-d'heure que la discussion est entamée et nous n'avons pu nous mettre d'accord. Tu seras l'arbitre. En attendant, je donne la parole à ma femme.

Je m'installai au coin du feu, et, sans plus tarder, l'orateur désigné débuta en ces termes:

--Figurez-vous, mon ami, s'écria-t-elle, que cet entêté de Victor s'obstine à me contredire, sans l'ombre d'une bonne raison! Il s'agit des étrennes des petits. Savez-vous ce qu'il exige, mon mari? Tout simplement que pas un joujou n'entre dans la maison. Savez-vous ce qu'il veut leur donner? Des livres, rien que des livres, mon ami, comme si ce pauvre Edouard n'avait pas assez à faire toute l'année de lire ses livres de classe, comme si Jujules, avec ses quatre heures d'école par jour, n'en avait pas plein la tête de ses grammaires et de ses conjugaisons, comme si mademoiselle Mimi était d'âge à fourrer son petit nez dans un alphabet! Est-ce de la raison cela, oui ou non? Répondez!

--Halte-là, lui dis-je en riant, avant tout verdict, la justice exige du tribunal que parole soit donnée à la défense.

Mon ami n'eut garde d'obéir à l'invitation.

--Demande-lui plutôt de t'exposer son système. Nous ne sommes pas au bout.

--Mon système! reprit-elle avec sa volubilité ordinaire, il est très-simple, mon système! Depuis que le monde est monde et que le 1er janvier est le 1er janvier, les bébés n'en ont pas connu d'autre. Que leur faut-il à ces chers petits pour être heureux? De quoi satisfaire les exigences de leur âge, rien de plus, de quoi jouer, c'est-à-dire des jouets. Nous donnerons une belle poupée à Mimi, des soldats de plomb à Jujules, et un télégraphe électrique à Edouard. Une promenade chez Giroux pour voir les meilleurs des jouets nouveaux, et en moins d'une heure de temps l'affaire sera faite. Après cela, si mon mari tient absolument à des livres, je ne vois pas de mal, au contraire, à en mettre quelques-uns par-dessus le marché. Ça ne sera pas long. Qu'ils soient dorés sur tranche, avec de jolies images et une couverture solide, il n'en faut pas davantage. Il suffit d'écrire au premier libraire venu. Je ne suis pas entêtée et je ne chicanerai pas sur ces bagatelles. Mais là, sincèrement, croyez-vous que ce soit l'essentiel?

Mon ami me regarda en souriant. La question était posée avec toute la netteté désirable. Je ne pouvais me dispenser d'intervenir, d'autant plus que si le mari gardait le silence, quoique avocat, c'est qu'il avait évidemment déjà dépensé le meilleur de son éloquence en pure perte. Là où un avocat avait échoué, pouvais-je espérer de réussir? Je pris néanmoins mon courage à deux mains et sans plus de précautions oratoires:

--Laissez-moi vous le dire, chère Madame, l'arbitre n'est point de votre avis. Il l'est si peu qu'avant de venir à vous, se doutant bien un peu de ce qui allait se

passer, il a eu soin de se munir de toute une kyrielle d'arguments reliés, en veau. Ils sont là-bas, dans un coin, sous mon chapeau. Je vais les étaler sur la table, nous les interrogerons en commun, et si après cela vous n'êtes pas ralliée à l'opinion de votre mari, qui est la mienne, je serai bien surpris et un peu mortifié, je l'avoue.

--Quoi! vous arriviez donc avec votre siège fait à l'avance!

--Nullement. Et pour vous le prouver, nous allons vider la question sans recourir à ces précieux auxiliaires. Voulez-vous que je m'ouvre à vous en toute franchise, et permettez-vous à un vieil ami de vous démontrer que dans votre petit discours de tout à l'heure, il y a presque autant d'hérésies que de mots?

--Allez! allez toujours!... me dit-elle en riant; voilà un début qui promet.

--Je commence. Votre mari n'a pas ouvert la bouche, et vous ne direz pas que nous nous sommes entendus à l'avance. Ainsi, d'après vous, les joujoux c'est l'essentiel, et les livres le superflu. Je ne veux pas médire des joujoux; je ne parlerai même pas de la dépense. Un nègre qui tire la langue a sa valeur; polichinelle n'a point démerité; les soldats de plomb alignés en bel ordre sur un tapis vert, c'est un jeu récréatif et inoffensif tout à la fois; la poupée de Mimi n'encourra pas mes colères, et si le télégraphe électrique d'Edouard n'est pas détraqué en huit jours, je me ferai un très-sincère plaisir d'expédier une dépêche...

--Eh bien, alors?

--Eh bien, alors, cela prouve que je sais faire des concessions, moi aussi. Si votre bourse vous permet de joindre l'utile à l'agréable, rien de mieux. Mais de grâce, ne venez pas me dire que l'utile est la bagatelle et l'agréable le nécessaire. Savez-vous où vous conduira ce beau système? A dépenser tout votre argent pour des superfluités qui dureront huit jours, et à consacrer quelques sous à ce qui devrait tenir la première place dans vos préoccupations. Qu'arrivera-t-il? C'est que vous mettrez une heure à parcourir la boutique de Giroux, et que vous emploierez deux minutes pour écrire à votre libraire de vous expédier «par-dessus le marché» quelques bouquins à belles images, dorés sur tranche, sans vous inquiéter du contenu? N'en avez-vous pas fait l'aveu tout à l'heure?

--Oh! nous choisirons bien un peu...

--Un peu! Et qui vous dit que ces livres, admis par faveur, par complaisance, sans grand examen, ne seront pas des hôtes factieux ou niais. Vous croyez sincèrement que l'enfant est insensible à ces cadeaux-là. Je pense pour ma part que ce sont ceux auxquels il tient le plus. En voulez-vous une preuve? Une anecdote vaut souvent mieux qu'un long plaidoyer. Je crois bien l'avoir déjà racontée quelque part, cette anecdote-là, mais peut-être ne la connaissez-vous pas?...

--Dites toujours, on vous écoute...

--C'était il y a un an, au 1er janvier. J'assistai à un dîner auquel avait été conviée toute une kyrielle d'enfants. Le maître de la maison, un père Cigogne par excellence, avait pris soin de placer aux côtés d'une charmante petite fille un petit monsieur de huit ans, bavard comme une pie, et nous comptions tous sur la rencontre, espérant que ce voisinage délierait une langue fertile en saillies inattendues. Mon bonhomme salua gravement sa voisine, mais ne dit pas un mot. Il semblait embarrassé; on eût dit qu'il cherchait dans sa mémoire un bout de phrase pour entamer l'entretien et qu'il ne le trouvait pas. Nous surveillions ce petit manège en faisant semblant de ne rien voir, ce qui est la meilleure façon de bien voir. Enfin notre héros prit son courage à deux mains;

--«Mademoiselle, dit-il tout à coup d'une voix ferme et avec le plus gracieux sourire du monde, *on met toujours-la valeur à côté de la beauté.*»

Vous entendez d'ici le rire général. Cette phrase pompeuse, où les deux voisins étaient également bien partagés, révélait des qualités louangeuses qui ne laissaient pas d'être inquiétantes pour l'avenir. Où diable cet étonnant mioche avait-il déniché son madrigal? Je voulus en avoir le cœur net et, le soir même, je m'en ouvris à la mère en toute confiance.

Celle-ci se mit à rire.

--«Il n'y a qu'un moyen, me dit-elle, d'élucider la chose, c'est de consulter sa petite bibliothèque. Il a eu, toute la journée, le nez fourré dans un petit livre qu'il a reçu ce matin, un cadeau d'étrennes. Je serais bien sur prise si nous n'y trouvions pas le mot de l'énigme.»

On alla chercher le livre, une sorte de keepsake soi-disant à l'usage des enfants, et à force de tourner et de retourner les pages, je finis par découvrir dans un coin la fameuse déclaration qui nous intriguait si fort. La phrase était jetée là, sous une vignette empruntée à quelque almanach, sans prétention aucune, et jamais aucun de nous ne l'eût remarquée en une autre occasion. C'était un pompier qui l'adressait à une nourrice.--Que pensez-vous de mon anecdote?

--J'attends la conclusion.

--La conclusion est très-simple; elle se divise en deux parties. La première c'est que, dans l'ordre de la lecture, rien n'est insignifiant. Les enfants ont une mémoire particulière, des tiroirs tout prêts, où ils emmagasinent les moindres mots. Celui-là avait eu la bonne fortune de plaire à notre héros, et il avait su le mettre à profit. Jugez par cela du chemin qu'aurait pu faire dans sa cervelle cette littérature de pacotille, ces livres «par-dessus le marché» dont vous parliez tout à l'heure. La seconde conséquence, c'est qu'à cet âge où les idées se forment, le livre est un conquérant, un séducteur qui peut rivaliser avec le nègre qui tire la langue et les automates au tambour, à cette différence près qu'il ne faut pas longtemps pour que la langue du nègre refuse l'exercice et que les baguettes du tambour se démènent dans le vide, tandis qu'avec le livre, pas d'accidents à craindre.

--Je vois où vous voulez en venir, me dit la jeune femme d'un ton plus sérieux que de coutume; mais avouer l'influence souveraine du livre, n'est-ce pas en dénoncer le danger? Où les trouver aujourd'hui ces histoires amusantes et instructives qui remplacent les jouets, et font, comme on dit, la joie des enfants et la sécurité des parents?

--Où? Je m'en vais vous le dire, et si je parviens à vous convaincre, je ne regretterai pas d'être venu: Mais remarquez, en attendant, que vous me faites la partie belle en reconnaissant déjà que dans la hiérarchie des cadeaux le livre mérite d'occuper la première place, le premier rang?

--Ne vous hâtez pas de triompher, s'écria-t-elle; j'écoute, voilà tout.

--Soit. Je continue. Et, à vrai dire, le meilleur moyen de vous convaincre, c'est de vous dire l'article que très-probablement j'aurais écrit ce soir, si votre billet n'était venu me surprendre. De cette façon, notre conversation nous aura servi à tous les trois. La discussion me fournira des idées que le tête à tête avec le papier blanc ne m'aurait fournies que beaucoup plus lentement.

Où la trouver, dites-vous, cette littérature du premier âge qui prend chaque année plus d'importance dans les charmantes distributions que ramène le 1er janvier? Eh bien, mes chers amis, la recette est fort simple: allez-vous-en tous deux frapper au n° 18 de la rue Jacob, présentez-vous de ma part, demandez le catalogue de la maison, et livrez-vous en toute sécurité à un choix abondant; je vais vous dire pourquoi vous serez sûrs de ne pas vous tromper...

--Il y en a donc pour tous les âges dans cette maison-là?

Prosper Chazel.

(La fin prochainement.)

## **NOS GRAVURES**

### **Procès du maréchal Bazaine**

#### **LE DÉNOUEMENT**

Nous avons, dans notre précédent numéro, consigné à la dernière minute la condamnation à mort avec dégradation de celui qui fut le maréchal Bazaine.

Depuis lors, la clémence du président de la République s'est étendue sur le condamné, qui avait laissé passer les délais légaux sans se pourvoir en révision. La peine de mort prononcée contre lui a été, sur la proposition du ministre de la guerre, commuée en celle de vingt années de détention, avec dispense des formalités de la dégradation militaire, mais sous la réserve de tous ses effets. Ajoutons qu'un recours en grâce avait été adressé au ministre par tous les membres du conseil de guerre. Nous constatons simplement ces faits. L'éclatante lumière qui s'est produite au cours du procès a rendu

d'avance superflue toute appréciation.

Cela dit, revenons un peu sur nos pas. Pour expliquer nos gravures, il est nécessaire que nous entrions dans le détail des faits qui ont précédé et suivi le prononcé du jugement.

La délibération des juges militaires, que représente notre premier dessin, a été longue. Elle a duré de quatre heures et demie de l'après-midi à neuf heures moins vingt minutes. L'arrêt a été affirmatif sur toutes les questions, à l'unanimité, ce qui a surpris, car le bruit courait dans le public que deux des juges étaient acquis à l'accusé. Au moment où le conseil s'était retiré pour délibérer, M. Bazaine avait été emmené et était rentré chez lui, après avoir stationné un instant dans le salon des Bouclier. Ce salon, ainsi nommé à cause des quatre tableaux qui le décorent, est situé un peu avant l'escalier conduisant à l'appartement de l'accusé. Quelque temps après, M. le capitaine Maud'huy avait fait introduire dans ce même salon le peloton qui, suivant les prescriptions de la loi militaire, devait assister en armes à la lecture du jugement. Et à neuf heures précises, Me Lachaud allait porter à Trianon-sous-Bois la nouvelle de la condamnation, que le maréchal, qui était alors entouré des membres de sa famille, reçut avec beaucoup de fermeté. Peu après, un sous-officier venait le chercher pour le conduire dans le salon des Boucher, où on l'attendait pour lui donner lecture du jugement de condamnation.

Quand il pénétra dans le salon, la garde était sous les armes. En face de lui se trouvaient réunis MM. les généraux Pourcet, commissaire spécial du gouvernement près le premier conseil de guerre, et de Colomb, son substitut, M. le commandant Martin, qui siégeait également au banc du ministère public durant les débats, et MM. les greffiers Alla et Castres. Une table, occupant le milieu de la pièce, les séparait du condamné. A gauche de cette table était aligné le peloton, qui appartenait au 40<sup>e</sup> régiment de ligne. Enfin, derrière le maréchal se tenaient MM. le colonel Villette et le capitaine Maud'huy. Le salon n'était éclairé que par deux lampes placées sur la table dont nous venons de parler.

A l'apparition du maréchal Bazaine, la garde porta et présenta les armes. Il y avait encore lieu de lui rendre les honneurs dus à son grade, car s'il était condamné, sa condamnation n'était pas devenue définitive.

--Où dois-je me mettre? demanda-t-il au greffier.

--Où vous êtes, M. le maréchal, cela est bien ainsi.

Et M. le greffier Alla, sur l'ordre de M. le général Pourcet, donna aussitôt lecture du jugement qui venait d'être rendu. C'est le moment de cette scène dramatique que représente notre deuxième dessin.

La lecture finie:

--Eh bien! je suis prêt. On me fusillera quand on voudra, dit le condamné s'adressant au général Pourcet.

--Monsieur le maréchal, répondit celui-ci, j'ai à vous informer que la loi vous accorde vingt-quatre heures pour vous pourvoir en révision contre le jugement que vous venez d'entendre.

--Ah! Et le délai commence?...

--Aujourd'hui à minuit pour finir demain à pareille heure.

--C'est bien. Est-ce tout?

--C'est tout.

Et le maréchal ayant salué, se retira. Nous ne rentrerons pas avec lui dans son appartement, où l'attendait sa famille éplorée. Ici la situation commande et il est de convenance stricte de s'arrêter devant le huis clos des douleurs intimes. Avant de finir, disons un mot de la très-touchante scène que représente notre troisième dessin. Alors que le conseil délibérait, Mme Bazaine, dévorée d'inquiétudes, tour à tour espérant et désespérant, courut à la chapelle de Trianon; et là, agenouillée, les mains jointes, pria avec ferveur, invoquant le ciel en faveur de son mari. Le ciel ne l'a pas exaucée, ai-je entendu dire. Je ne suis pas de cet avis. S'il ne lui a pas accordé pour l'accusé une chose impossible, encore a-t-il fait entrer dans le cœur de ceux de qui dépendait son sort, un sentiment de commisération tel, qu'il les a induits à outrepasser, imprudemment peut-être, en sa faveur, les limites extrêmes de l'indulgence.

M. Bazaine doit subir sa peine au fort de l'île Sainte-Marguerite.

Cette île est située en face de Cannes; elle a une longueur de 6 kilomètres environ, sur une largeur moyenne de 1500 mètres. A la pointe est, se trouve le fort, qui a une garnison de cent cinquante hommes, seuls habitants de l'île. On sait que c'est au fort Sainte-Marguerite que fut longtemps détenu l'homme au masque de fer. Ce fort a également servi de prison aux Arabes condamnés à la suite des dernières insurrections d'Algérie. Près de l'île Sainte-Marguerite se trouve l'île Saint-Honorat, qui forme avec elle le groupe des îles de Lérins, et où l'on voit les ruines d'un monastère très-ancien. Elle est aujourd'hui la propriété d'un Anglais qui l'a achetée il y a quelques années.

Nous reviendrons prochainement, en en donnant quelques vues, sur ces îles et sur le fort Sainte-Marguerite.

Louis Clodion.

### **Violettes, Tableau de M. Edouard Dubufe.**

On se rappelle le succès obtenu par cette charmante composition au Salon de cette année; la foule s'y arrêta avec complaisance, et l'*Illustration* a pensé être agréable à ses lecteurs, en la faisant graver et tirer à part, pour la leur offrir.

Sans doute, nous n'avons plus ici le prestige de la couleur, l'harmonie des tons habilement combinés; mais qu'elle est jolie, la *dame aux violettes*, dans son attitude d'une grâce si simple et si vraie! Le corps se laisse doucement aller sur les moelleux coussins; la belle songeait sans doute, nonchalamment étendue; sa pensée flottait, indécise, au gré de ses souvenirs ou de ses espérances, quand une lettre lui est arrivée, et l'a tirée de son demi-sommeil.

Une lettre! c'est-à-dire un fait bien écrit, bien précis, alors qu'on s'abandonnait, en toute sérénité, aux doux bercements du rêve! Aussi, comme la tête s'est relevée aussitôt, comme le front est devenu sérieux, comme le regard parcourt attentivement les lignes tracées par la main d'un cher absent! Ne cherchons pas plus loin; le poète n'a-t-il pas écrit:

Sçavoir ce qu'elle contient,  
Bien fin qui pourrait le dire?

### **Les exécutions de Santiago**

Nous terminons aujourd'hui la publication commencée dans notre dernier numéro, des documents qui nous sont parvenus sur le lugubre drame qui a suivi la capture du *Virginus*. Nous avons déjà dit, précédemment, combien les nombreuses expéditions du *Virginus* avaient aidé l'insurrection cubaine à se soutenir en l'approvisionnant, en abondance, d'armes, de munitions et de combattants recrutés aux États-Unis. On peut juger par là de l'explosion de joie qui se produisit dans la population de Santiago lorsqu'on vit arriver au port ce pourvoyeur de guerre civile, sous l'escorte du *Tornado*. Malheureusement on ne se contenta pas de la manifester bruyamment, cette joie, les cris de vengeance s'élevèrent de toutes parts et l'on demanda la mort du capitaine et de l'équipage. Le général Burriel, gouverneur de Santiago, crut devoir céder aux clameurs de la foule, et après une procédure sommaire, cinquante-trois des malheureux captifs furent condamnés à mort et fusillés. Cette boucherie terminée, des pièces d'artillerie, attelées de six chevaux, furent promenées sur les cadavres aux acclamations d'une populace en délire, jusqu'à ce que, broyés sous les roues et sous les pieds des chevaux, ils eussent perdu toute forme humaine. Telles sont les horribles scènes que reproduisent nos deux dessins; on comprend qu'à leur récit une indignation générale se soit manifestée d'un bout à l'autre des États-Unis.

### **La bourse aux timbres-poste**

Bourse, est-ce bien le mot? marché exprimerait peut-être mieux la chose. Quoi qu'il en soit, bourse ou marché, marché ou bourse, c'est en plein cœur des Champs-Élysées qu'ont lieu les opérations dont il s'agit.

On se réunit sur le large trottoir qui borde la maison de l'avenue Gabrielle portant le numéro 36. Palais de la nature que couvre en guise de dôme le ciel

bleu, quand il n'est pas gris. On a donc devant soi l'avenue Marigny, avec ses quatre Guignols, et à l'horizon l'entrée principale du palais de l'Industrie, dont une forêt d'arbres, en ce moment nus et grelottants, ne parvient pas à masquer la masse énorme. Industrie d'un bout, commerce de l'autre, ceci nous ramène à nos moutons, je veux dire à nos timbres.

Le plaisant de l'affaire, ce n'est pas la nature du commerce. Collectionner des timbres-poste n'est pas plus un cas pendable que de collectionner des autographes, voire des tabatières ou de vieux pots. Non, le plaisant et le curieux, c'est le trafiquant lui-même. Figurez-vous un marché vu par le petit bout de la lorgnette, bourse à Lilliput. Telle, la bourse aux timbres-poste. En se pressant un peu, toute l'assemblée tiendrait certainement dans une serviette. Petit monde singulier. Tout à l'heure il courait, sautait et s'en donnait à cœur joie. Le voilà maintenant affairé, grave, recueilli. C'est que l'heure de la bourse a sonné, et comme on dit, «les affaires sont les affaires». Chacun de ces petits bonshommes s'avance, muni d'un album dont toutes les feuilles sont divisées en un certain nombre de compartiments, alvéoles destinées à enchâsser les timbres suivant un ordre méthodique, timbres de tous les prix et de tous les pays, de toutes les formes et de toutes les grandeurs, de toutes les couleurs et de toutes les effigies. Tous les compartiments ne sont pas remplis. Ces vides indiquent ou les pièces qui manquent à la collection, ou bien celles dont, en prévision d'une hausse, on se propose d'acquérir au plus bas prix possible un certain nombre d'exemplaires, pour les revendre ensuite avantageusement, le moment venu. C'est là le fin de l'opération, notez; car par ce moyen, et sans qu'il en coûte grand chose, on peut arriver à parfaire tout doucement sa petite collection. Et d'aucuns y arrivent, à ce qu'il paraît. Mais ce sont les malins, ceux-là; et ne croyez pas qu'ils fassent les finauds! Bien au contraire. A voir leur air innocent et candide, vous jureriez certainement qu'ils sont du bois dont on ne les a pas faits. Renards couverts d'une peau d'agneau, ils vont et viennent, l'oreille à tout, et l'œil aussi, et prenez bien garde à vos poules! Là, pas de pouf à craindre d'ailleurs, car c'est au comptant que se traitent toutes les opérations. Et cela posément, sans confusion, sans le moindre cri. On s'aborde en feuilletant les albums. On compte les lacunes. Alors:--Je demande ou j'offre tel timbre, y a-t-il vendeur ou acheteur?--Voilà.--Combien? --Tant.--C'est cher.--Il y a hausse.--Jeudi, ils n'étaient qu'à tant; trop d'écart.--C'est qu'il s'en est beaucoup vendu. A prendre ou à laisser.

On prend ou on laisse, selon. Cela dépend du vent qui souffle sur le marché et fait tourner toutes ces petites têtes folles. Et puis, il y a là aussi, comme ailleurs, des haussiers et des baissiers. Tel timbre est un jour déprécié, qui le jour suivant est porté aux nues, et réciproquement. Ainsi, en ce moment, le Brésil est en faveur, et les villes hanséatiques sont recherchées. Demain en sera-t-il encore de même? Demandez-le à M. votre fils. C'est peut-être une des fortes têtes de la bourse aux timbres. Il est cependant certaines valeurs qui échappent à toute pression, par exemple le Maximilien, depuis longtemps hors de prix. Voilà où nous en sommes. Allez vous promener aux Champs-Élysées, vous pourrez voir les volières de chèvres innocentes, les chevaux de bois immobiles, Guignol désespéré se battre en vain les flancs devant des chaises vides; mais pour ce qui est de la bourse aux timbres, si, dès qu'elle est ouverte, un seul instant vous la voyez chômer, dites qu'il y a encore des enfants. Hélas! pour ma part, je commence bien à craindre qu'il n'y en ait plus.

Louis Clodion.

## **Auguste de la Rive**

Auguste de la Rive est fils d'un physicien suisse, né comme lui à Genève, et qui s'était consacré comme il devait le faire lui-même, presque entièrement à l'étude de l'électricité. Appartenant à une des plus riches et des plus anciennes familles de la cité de Calvin, Auguste de la Rive hérita non-seulement de la grande fortune de son père, mais encore du talent et des amitiés scientifiques qu'il avait formées pendant la période la plus orageuse de notre révolution.

Les premières expériences que le jeune de la Rive vit exécuter dans la maison paternelle furent celles de Davy, et ses premiers travaux scientifiques furent faits sous la direction d'Ampère. Un de ses premiers amis fut Faraday, que son père contribua à tirer d'une situation voisine de la domesticité, dans des circonstances dignes d'être rapportées.

Faraday, tout à fait inconnu et très-pauvre, désirait vivement d'accompagner sur le continent Davy, dont il était le garçon de laboratoire plutôt que le préparateur. Davy consentit, mais à condition que Faraday lui servirait de

domestique pendant tout le temps qu'il serait sur le continent. Faraday accepta et tint parole. Les étrangers ne pouvaient se douter qu'il y avait un savant immortel sous l'habit de ce valet.

Davy s'arrêta à Prelioxes, bien patrimonial des de la Rive, qui depuis la Révolution française y pratiquent la plus généreuse hospitalité vis-à-vis des savants de toutes les nations. Davy avait naturellement amené avec lui son valet, qui le suivit dans une partie de chasse. M. de la Rive, le père, ayant eu occasion de s'entretenir avec ce jeune homme, fut frappé de la profondeur et de la maturité de ses réponses. Il insista et obtint non sans peine l'aveu de la vérité. Peu satisfait de cette découverte, il insista vivement auprès de Davy pour obtenir de mettre fin à cette comédie, moins digne encore de celui qui la donnait que de celui qui en était victime. Mais Davy resta inébranlable. Il exigea que le contrat fut exécuté à la lettre et que Faraday continuât de manger à la cuisine avec les autres domestiques. M. de la Rive, ne voulant pas rompre avec un ami, prit un terme moyen. Faraday fut servi seul dans sa chambre, et Auguste de la Rive alla plus d'une fois partager ses repas. De cette époque date une amitié des plus tendres qu'aucun nuage n'a jamais obscurcie.

De la Rive père avait émigré en 1794, après avoir été retenu quelque temps en prison. En 1813, il fut un des premiers à proclamer le retour de Genève à la Suisse.

De la Rive fils resta fidèle à la politique paternelle. Quand la Confédération helvétique se crut menacée de perdre la perle du Léman, Auguste de la Rive fut envoyé à Londres comme ministre plénipotentiaire.

Grâce à ses hautes liaisons il réussit à obtenir du cabinet de Saint-James la signature d'un protocole secret. L'annexion de Genève à la France était déclarée un *casus belli*.

C'était la première fois que de la Rive rentrait dans la vie politique d'où il était écarté depuis la révolution de 1846. Systématiquement opposé à la guerre du Sonderbund, il avait donné alors sa démission de toutes ses fonctions publiques, même de celles de professeur de physique à l'Université.

C'est en 1864 qu'il fut nommé membre associé de l'Académie des sciences à laquelle il appartenait depuis de longues années en qualité de correspondant.

A l'issue de la dernière exposition universelle il exécuta à Paris même, sur une immense échelle, ses magnifiques expériences sur la rotation de la lumière électrique soumise à l'action des aimants.

On lui doit la connaissance de la dorure galvanique.

L'Académie des sciences lui décernait en 1842 un prix de 3,000 francs, en même temps qu'elle récompensait MM. Ruolz et Elkington qui avaient fait passer cette immense découverte dans le domaine de la pratique commerciale.

De la Rive est le premier physicien qui ait imaginé d'employer des substances insolubles pour dépoliariser les piles voltaïques. Il a ouvert la voie suivie par MM. Marié Davy, Leclanché et Grenet.

Enfin on lui doit la démonstration complète d'un grand fait de physique générale. Couronnant l'édifice si largement commencé par Faraday il porta le coup de mort à la théorie métaphysique du contact. La grande doctrine de l'*équivalence des forces naturelles* lui doit un de ses principes fondamentaux les plus précieux.

Ses travaux sont exposés dans son cours d'*Électricité théorique et appliquée*, publié il y a seize ans par la maison J.-B. Baillièrre. Cet ouvrage magistral n'est point à la veille d'être détrôné.

Auguste de la Rive était un journaliste scientifique dans l'acception la plus élevée du mot. Il n'y avait pas de mémoire important qu'il ne lût et n'étudiât en quelque langue qu'il fût écrit. Il fut constamment le plus actif collaborateur des Archives des sciences physiques et naturelles, après avoir publié et rédigé tout seul pendant les années 1841, 1842, 1843, 1844 et 1845 les *Archives de*



**M. DE LA RIVE.**



*l'électricité.*

Comme Hausteen et Donats, qui ne l'ont précédé dans la tombe que de quelques mois, il a consacré ses dernières veilles à l'étude des aurores boréales. Il est un des fondateurs de cette météorologie cosmique qui ne vient que de naître, et qui déjà ouvre à la science de l'avenir de si merveilleux horizons!

Il est mort à Marseille, à l'âge de 72 ans, des suites d'une attaque de paralysie.

W. DE FONVIELLE.



**TYPES ET PHYSIONOMIES DE PARIS.--La petite bourse des timbres-poste aux Champs-Élysées.**

## **L'HISTOIRE DE FRANCE DE M. GUIZOT**

Dans un premier article, nous avons, la semaine dernière, jeté un coup d'œil sur le troisième volume de l'*Histoire de France*, de M. Guizot, qui commence

avec François  
1<sup>er</sup> pour finir  
avec Henri IV.  
Deux mots la  
résumant:

Renaissance et  
Réforme.

Curieuse  
époque  
marquée au  
sceau du

fanatisme  
religieux, et

dont toutes les  
pages sont  
tachées de  
sang. Nous

avons dit un  
mot de ces

pieuses  
horreurs. N'y  
revenons pas.



Aussi bien si l'auteur, en ce tome troisième,

## Henri de Guise parcourant les rues de Paris après le massacre de la Saint-Barthélémy.

évoque bien des figures odieuses, il nous en montre aussi d'autres qui appellent d'elles-mêmes et captivent le regard. Parmi ces dernières brille en première ligne celle de Rabelais, cet illustre bohème qui passa les deux tiers de sa vie à courir le monde, s'arrêtant le temps seulement d'écrire les célèbres chroniques que l'on sait, et qui fut non-seulement l'écrivain le plus original et le plus éminent de la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, mais encore sa personnification la plus vivante et la plus vraie.



**HENRI III ET SES MIGNONS.  
et brûlés en 1546**



**Hérétiques condamnés au feu  
au grand marché de**

**Meaux.**

Une autre figure, grande aussi et particulièrement sympathique et intéressante est celle de cette gracieuse reine de Navarre, sœur de François 1<sup>er</sup>,



**Marguerite de Valois.**



**Rabelais**

Marguerite de Valois qui avait, comme l'a dit Marot, «corps féminin, cœur d'homme et tête d'ange». Mais ce qui la fait tant et de si loin briller à nos yeux, c'est la supériorité de son esprit, son excessive bonté, son amour pour la poésie, la protection généreuse et intelligente qu'elle accorda, elle catholique, à la réforme. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner des soupçons d'hérésie qui planèrent sur elle, et, à parler franchement, je crois bien qu'au fond elle était un peu hérétique, il est encore une chose digne de remarque, c'est qu'au XVI<sup>e</sup> siècle, où comme dit Anquetil, les femmes de la cour étaient un objet de scandale, Marguerite pouvait passer pour une vertu, à quelques peccadilles près que nous ont fait connaître la muse indiscreète de Marot qu'elle aimait, et cette *mauvaise langue* de Brantôme. La



**Marie Stuart.**

Marguerite des marguerites eut toujours pour son frère une affection profonde qui, approchant de la faiblesse, s'étendit parfois jusque sur ses maîtresses. Ce fut elle-même qui orna de devises les bagues données par François à la belle comtesse de

Chateaubriand, laquelle fut plus reine que Claude-la-Bonne avant la bataille de Pavie, ce qui ne l'empêcha pas, si l'on en croit Varillas, de mourir fort tragiquement, le roi l'ayant abandonnée à son retour. Il nous reste des ouvrages de la reine de Navarre soixante-douze contes que l'on attribue en partie à ses amis; le *Miroir de l'âme pécheresse* les *marguerites de la Marguerite des princesses*, pièces recueillies par Sylvius de la Haie; quelques mystères, des farces, une pièce de vers sur la captivité de son frère, enfin le *Débat d'amour* qu'elle composa à l'âge de cinquante ans et qui n'a pas été imprimé.

L. C.

## BIBLIOGRAPHIE.

Les Merveilles de l'Industrie ou Description des principales industries modernes, par M. Louis Figuier (2).

**Note 2:** Un vol. in-8° illustré de 415 gravures sur bois. Chez Furne et Jouvett, rue Saint-André-des-Arts.

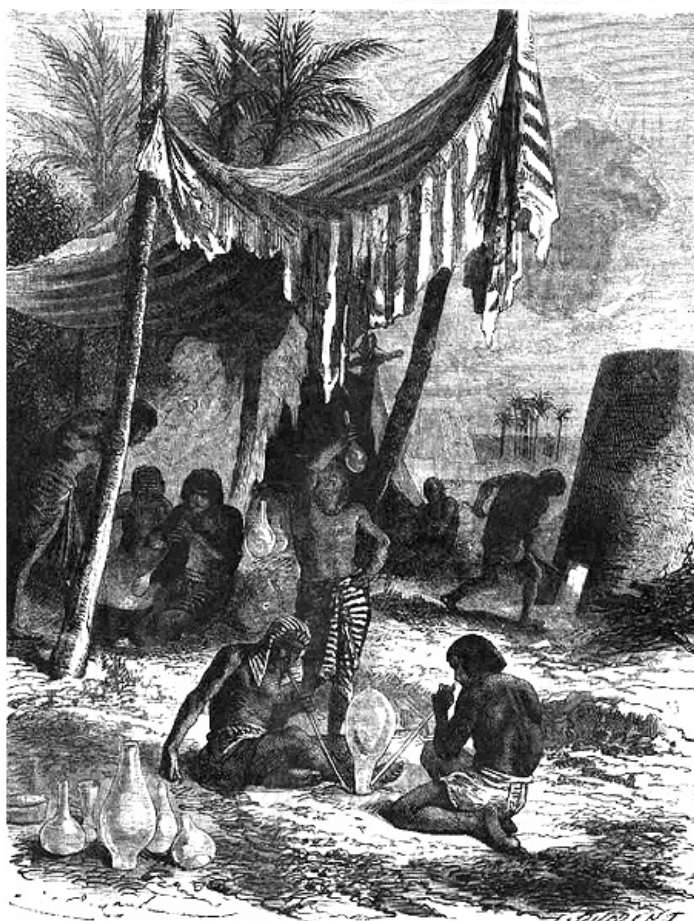
Combien pourrait-on citer aujourd'hui de personnes ayant une connaissance, même superficielle, des procédés industriels? Les moyens variés par lesquels l'homme transforme

la matière, pour l'asservir à ses besoins, sont un secret pour la plupart d'entre nous. Le verre, les poteries, le savon, le sucre, le sel marin, le papier, les cuirs, etc., servent à nos usages, à chaque instant de la vie, et pourtant la majorité d'entre nous serait fort embarrassée de dire comment se préparent le verre, les poteries, le savon, le papier, etc. L'industrie est comme un livre fermé à tous les yeux.



Ce livre fermé, M. Louis Figuier prétend nous l'ouvrir. Dans l'ouvrage nouveau qu'il vient de publier, les *Merveilles de l'industrie*, il entreprend de

révéler aux gens du monde et à toute personne désireuse de s'instruire, les opérations des principales industries modernes. Le volume que nous avons sous les yeux est consacré aux industries chimiques, à savoir: le verre et le cristal,--les poteries, faïences et porcelaines,--le savon,--les sodes et les potasses,--le sel marin,--le soufre et l'acide sulfurique. L'auteur décrit avec soin les opérations diverses qui servent à la fabrication de ces matières, et l'on est tout surpris, en lisant ses descriptions, de voir quel intérêt peuvent revêtir les matières industrielles traitées par un auteur qui a le désir constant d'attacher et d'instruire. La masse de renseignements et de notions utiles



**Une verrerie chez les Égyptiens.**

contenus dans les notices que nous venons de citer, est vraiment immense, et leur utilité est d'une évidence sur laquelle il n'est pas nécessaire d'insister.

Deux mérites nous ont particulièrement frappé, à la lecture des *Merveilles de l'industrie*. C'est d'abord le soin avec lequel l'auteur expose l'histoire de chaque industrie. Dans la plupart des ouvrages ou des dictionnaires où ces matières sont traitées, l'histoire de chaque industrie est presque toujours passée sous silence. Dans l'ouvrage de M. Louis Figuier, au contraire, l'histoire des inventions occupe une place de premier ordre. L'auteur a toujours soin de remonter jusqu'aux origines primitives de l'industrie qui l'occupe. Il la prend à son berceau, chez les anciens, et la suit à travers les siècles jusqu'à l'époque actuelle. C'est là une source d'enseignements variés et pleins d'intérêt pour le lecteur.

La seconde qualité qui nous a frappé dans les *Merveilles de l'industrie*, c'est la préoccupation constante de l'auteur d'éclairer le

texte de ses descriptions par le secours du dessin. Chaque opération étant accompagnée d'une figure explicative, renseignement par les yeux accompagnant sans cesse l'enseignement par la plume, il est toujours facile de comprendre les explications de l'auteur.

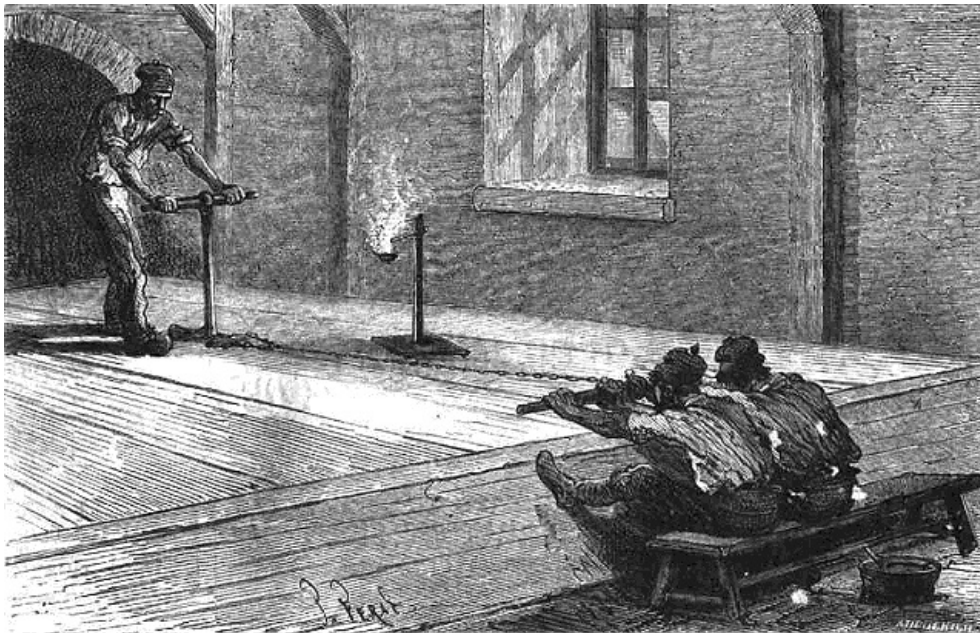


Les gravures qui accompagnent cet article (*la fabrication au verre chez les Egyptiens,--la fabrications des vitres, le coupage du savon en pains*), sont de doubles spécimens des nombreuses gravures qui accompagnent l'ouvrage de M. Louis Figuier, et du genre de démonstration figurée qui se rencontre à chaque page de ce livre.

Les *Merveilles de l'industrie* ont été présentées, avec beaucoup d'éloges, à l'Académie des sciences, dans la séance du 15 décembre, par M. Dumas, secrétaire perpétuel.

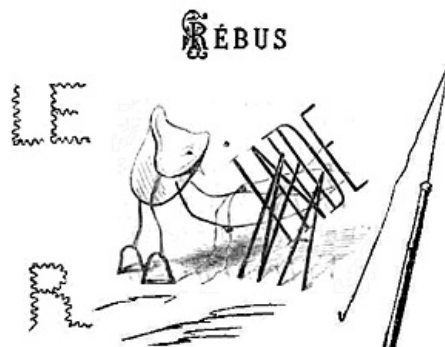
Nous n'avons rien à ajouter à ce témoignage d'estime.

Pierre Paget.



**Coupage du savon de Marseille en pains.**

Gravures extraites des *Merveilles de l'industrie*, par Louis Figuier. (Furne, Jovet et Cie, éditeurs.)



**EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS:**

Libres penseurs ou pieux pèlerins, la conscience est totalement libre!

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

**START: FULL LICENSE**  
**THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE**  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

**Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works**

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may



copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do

copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation's business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation's website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

#### **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

#### **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.